

République de Guinée

LA DIMENSION SOCIALE DE LA PAUVRETE EN GUINEE

Analyses à l'échelle des sous préfectures
basées sur des données de recensement

par

Mohamed Lamine KEITA
Chef de la cellule Suivi Evaluation
au Projet de Renforcement des
Capacités Institutionnelles (PRCI)

Diénabou YOULA
Démographe
Bureau National du Recensement

Mars 2000

DN 2262

Avant Propos

Cette étude a été réalisée en prévision de l'atelier d'analyse des données de recensements africains, organisé par l'Université de Pennsylvanie en collaboration avec l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD). Cet atelier se tiendra à Yaoundé au mois de septembre 2000. C'est pourquoi l'accent est mis sur certains aspects méthodologiques et la conclusion de l'étude davantage orientée vers les possibilités d'utilisation des données de recensement dans l'analyse des phénomènes démographiques et sociaux comme la pauvreté.

Sommaire

1. Introduction
2. Le concept de pauvreté
3. Principales sources de données sur la pauvreté : l'apport des recensements
4. La pauvreté en Guinée : analyse à l'échelle des sous préfectures
 - 4.1. Variables et indicateurs de pauvreté tirés du recensement de 1996
 - 4.2. Méthodes de traitement et d'analyse des données
 - L'usage de SPSS : la commande AGGREGATE
 - L'analyse multidimensionnelle avec SPAD
 - La cartographie thématique avec POPMAP
 - 4.3. Typologie des sous préfectures selon le niveau de pauvreté
 - Les composantes principales de la pauvreté en Guinée
 - Les poches d'extrême pauvreté
 - 4.4. Aspects régionaux de la pauvreté en Guinée
 - Les composantes principales de la pauvreté dans les régions naturelles
 - La pauvreté en milieu urbain de Conakry : analyse à l'échelle des quartiers.

Conclusion

1. Introduction

La lutte contre la pauvreté a toujours été une préoccupation des Etats et des gouvernements, notamment ceux des pays en voie de développement, mais aujourd'hui, plus que jamais, elle s'impose comme l'objectif primordial et direct de toutes les politiques et stratégies de développement économique et social. Les institutions internationales et bilatérales de coopération, les institutions de financement et d'aide au développement ainsi que les ONG, en font un véritable leitmotiv. Le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale, par exemple, ont récemment annoncé l'orientation de leur politique, non plus seulement vers la conquête d'une croissance économique continue, mais aussi, plus directement, vers l'éradication de la pauvreté par la recherche d'une répartition équitable de la croissance économique au sein de la société. Ils considèrent la réalisation de ce double objectif comme le nouveau défi auquel doivent faire face les Etats et leurs partenaires au développement.

Par ailleurs, alors que pendant longtemps les études et recherches sur la pauvreté ont porté essentiellement sur sa dimension économique et sur la définition d'un seuil et un profil de pauvreté, les nouvelles stratégies s'orientent vers sa dimension sociale et vers une meilleure compréhension de la nature de la pauvreté et sa localisation précise, la plus détaillée possible. Les enquêtes auprès des ménages, en particulier les enquêtes sur le budget et la consommation des ménages, ont permis de déterminer des seuils de pauvreté en termes de revenu minimum en deçà duquel les ménages sont considérés comme pauvres ou extrêmement pauvres. Elles ont donné une information limitée sur la répartition géographique du phénomène et donc sur la localisation des zones de pauvreté en raison des contraintes méthodologiques liées à l'échantillonnage. Les recensements de population, dont l'objectif direct n'est pas l'étude de la pauvreté, sont les seules sources de données capables de combler cette lacune en offrant la possibilité de calculer, à un niveau d'analyse assez fin, un certain nombre d'indicateurs socio-économiques et démographiques permettant une bonne mesure de la pauvreté, ou tout au moins de sa dimension sociale.

La présente étude exploratoire se propose :

- a) d'extraire des données du recensement général de la population et de l'habitation de décembre 1996, les informations démographiques et socio-économiques les plus pertinentes pour une étude de la pauvreté ;
- b) de construire des indicateurs socio-économiques de pauvreté au niveau des sous-préfectures ;
- c) d'utiliser des méthodes statistiques multidimensionnelles appropriées pour une analyse et une typologie des sous-préfectures selon le niveau de pauvreté ;
- d) d'élaborer une cartographie de la pauvreté à l'échelle nationale.

L'étude essaie de définir le concept de pauvreté et fait un tour des différentes méthodes de mesure de la pauvreté en précisant l'apport des recensements comme source de données. Une justification du choix des indicateurs socio-économiques précède la présentation sommaire des méthodes statistiques et des logiciels de traitement utilisés. Enfin, sont présentés les résultats des analyses et les différentes cartes de la pauvreté.

2. Le concept de pauvreté.

Le concept de pauvreté est large et on en trouve autant de définitions qu'il y a d'auteurs. Le caractère multidimensionnel du phénomène oblige à en préciser le contenu dans chaque rapport d'étude. Il semble dans tous les cas qu'il faut renoncer à une mesure objective de la pauvreté et donc à une définition universelle, acceptée par tous. Les réponses aux questions méthodologiques essentielles qui se posent à tous ceux qui font une étude de la pauvreté détermineront dans une large mesure le contenu de la notion de pauvreté. La pauvreté est-elle simple ou complexe ? Est-elle relative ou absolue ? Est-elle objective ou subjective ? Doit-on la mesurer au niveau micro ou au niveau macro ?

La notion de pauvreté absolue est méthodologiquement la plus répandue. Elle consiste à définir un seuil absolu de revenu en deçà duquel une famille est considérée comme

pauvre ou comme très pauvre, ou un seuil nutritionnel en deçà duquel on considère que la survie est impossible. Mais ces approches absolues de la pauvreté, notamment les seuils nutritionnels, sont mises en cause par beaucoup de résultats de recherche qui montrent la capacité illimitée de l'organisme humain à s'adapter à des situations extrêmes. Le seuil de revenu est lui-même considéré comme variable selon les sociétés et selon les époques et donc comme relatif et non absolu. La principale difficulté de l'usage du revenu comme mesure du bien-être est que cette mesure n'est pertinente que pour les biens et services achetés. Or plusieurs aspects de la pauvreté ne sont pas marchands. Par exemple, la santé et la mortalité ne sont pas des expressions directes du revenu, de même que le statut social.

Dans cette étude nous avons privilégié la notion de pauvreté relative et l'avons conceptualisé comme le « **manque (ou l'insuffisance) de biens, de services ou d'attributs personnels qui, dans une société donnée, peuvent être raisonnablement considérés comme disponibles pour la masse des citoyens** ». De cette manière on pourrait, comme le pense Gerry RODGERS, avantageusement distinguer la pauvreté « ordinale » - essentiellement basée sur les comparaisons entre les individus en termes d'accès aux biens économiques, sociaux et culturels, aux services et aux opportunités - de la pauvreté « cardinale » qui implique l'impossibilité d'obtenir quelques paquets spécifiques de biens et services. Nous avons également opté pour une mesure simple de la pauvreté, la simplicité ne voulant pas dire usage d'un indicateur unique, comme par exemple le revenu, mais une combinaison simple d'indicateurs simples et pertinents. Ce dernier choix écarte la dimension subjective de la pauvreté, c'est-à-dire les perceptions et les espérances des pauvres, en faveur d'une expression de la pauvreté en termes de conditions matérielles de vie. Enfin, la pauvreté est mesurée au niveau macro dans cette étude. Les indicateurs sont calculés à l'échelle de la Sous-préfecture.

3. Les principales sources de données sur la pauvreté : l'apport des recensements démographiques.

Les enquêtes auprès des ménages ont été jusqu'à présent les sources privilégiées de données pour l'analyse de la pauvreté, en particulier les Enquêtes Prioritaires DSA (Dimension Sociale de l'Ajustement) et les Enquêtes EIBC (Enquêtes Intégrales avec volet Budget Consommation), lancées en 1987 par la Banque Mondiale, avec le concours du PNUD, pour intégrer des préoccupations sociales et celles que suscite la pauvreté dans les programmes d'ajustement structurel. Deux grands objectifs ont été assignés aux Enquêtes Prioritaires : l'identification des groupes cibles de politiques et la production d'indicateurs clés socio-économiques décrivant le bien-être des différents groupes de ménages.

Les enquêtes démographiques et de santé (EDS) mises en œuvre depuis plusieurs dizaines d'années par Macro International sous financement de l'USAID apportent également beaucoup d'informations sur la disponibilité des services sociaux, notamment de santé, au niveau communautaire, sur l'utilisation de ces services et sur la mortalité des mères et des enfants.

Les concepteurs de ces enquêtes ont recommandé un échantillonnage basé sur un tirage à plusieurs degrés après stratification et une taille globale d'échantillon variant de 6 000 à 10 000 ménages. Les enquêtes DSA, EIBC et EDS, par la taille suffisante de leurs échantillons fournissent donc des informations variées et précises sur les phénomènes qu'elles étudient, mais elles ne permettent pas une analyse détaillée et précise de la localisation géographique de ces phénomènes. La principale raison de cette limite est simplement le nombre d'unités sur laquelle opèrent les enquêtes et le niveau de représentativité des échantillons d'unités statistiques. Les résultats d'une enquête nationale par sondage ne pourront jamais être analysables au niveau préfectoral par exemple, à fortiori au niveau sous préfectoral.

Les recensements, en raison de leur caractère exhaustif, en termes de couverture des unités statistiques de base, sont les seules opérations qui offrent la possibilité d'analyser les phénomènes démographiques et socio-économiques à des niveaux géographiques ou administratifs très fins et ainsi d'en connaître la répartition spatiale. Les recensements démographiques couvrent également un large éventail de variables

démographiques et socio-économiques collectées au niveau de l'ensemble des individus ou des ménages. Ils satisfont ainsi au but ultime de connaissance approfondie de la population dans son ensemble, de ses caractéristiques et des phénomènes qui l'affectent.

La plupart des recensements démographiques fournissent des informations sur :

- les conditions de vie de ménages (caractéristiques des unités d'habitation, mode d'occupation du logement, possession de bien et équipements, accès aux services sociaux comme l'électricité et l'eau courante, gestion des ordures etc.) ;
- les caractéristiques démographiques, culturelles et socio-économiques des individus (âge, sexe, religion, alphabétisation, instruction, scolarisation, accès à l'emploi ou au revenu, statut socioprofessionnel etc.)
- la situation sanitaire (mortalité générale, types de handicap, survie des enfants ou des parents etc.).

Les recensements de population permettent ainsi de disposer d'informations détaillées sur la pauvreté ou tout au moins sur les aspects sociaux de la pauvreté. Ils rendent possible l'approche de ce phénomène important au niveau des ménages, au niveau des unités administratives, des communautés, groupes sociaux ou culturels spécifiques, et donc une cartographie fine de la pauvreté, comme jamais aucune autre source de données ne le peut.

4. La pauvreté en Guinée : analyse globale à l'échelle des sous-préfectures.

Très peu d'études ont été menées sur la pauvreté en Guinée. La première et la principale est le profil de pauvreté élaboré sur la base des données de l'Enquête Intégrale avec volet Budget Consommation, réalisée en 1994-1995. Cette étude utilise les informations sur les revenus et la consommation des ménages pour déterminer un seuil de pauvreté ainsi que trois autres indicateurs de pauvreté basés sur les formules de FOSTER, GREER et THORBECKE (1984) : - l'incidence de la pauvreté qui est le pourcentage d'individus ayant un revenu inférieur au seuil de pauvreté, - la

profondeur de la pauvreté ou déficit global des pauvres par rapport au seuil de pauvreté, et – la sévérité de la pauvreté.

Les données de l'EIBC ont été également utilisées pour la recherche des poches de pauvreté et l'élaboration d'une carte de localisation de ces poches. C'était une carte à l'échelle des préfectures. Nous ne savons malheureusement rien de l'approche qui a été utilisée par cette étude. Plus récemment en 1999, un bureau d'étude belge s'est attelé à la remise à jour de cette carte de la pauvreté en utilisant, en plus du revenu des ménages, des indicateurs d'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau potable, aux ressources agricoles, aux équipements sociaux de base etc.

Le principal objet de la présente étude est de donner plus de précision sur les aspects sociaux de la pauvreté en Guinée et sur la localisation géographique de ce phénomène en calculant différents indicateurs non plus à l'échelle des préfectures, encore grossière, mais à celle des sous préfectures c'est-à-dire un niveau dix fois plus fin sachant que les préfectures se composent en moyenne de dix sous préfectures. On passe ainsi de l'analyse sur 34 unités administratives à l'analyse sur 340 unités.

4.1. Variables et indicateurs de pauvreté tirés du recensement

Les données utilisées sont celles issues du recensement général de la population et de l'habitation réalisé en Guinée en décembre 1996. Le questionnaire de ce recensement comportait trois grands groupes de variables : - les variables de localisation et d'identification des ménages, - les variables individuelles démographiques et socio-économiques, et – les variables collectives relatives aux caractéristiques des unités d'habitation, à la gestion des ordures ménagères et des eaux usées, aux décès des douze derniers mois.

Quatre groupes d'indicateurs liés à la pauvreté ont été calculés à partir des données disponibles. En raison des possibilités offertes par la méthode d'analyse statistique, ces variables ont été catégorisées en variables actives (participant effectivement à l'analyse) et en variables illustratives servant à décrire les groupes de pauvres et à analyser les interrelations entre les indicateurs de pauvreté et les indicateurs démographiques.

Tableau 1 : Variables démographiques et socio-économiques tirées du Recensement Général de la Population et de l'Habitation, sélectionnées pour l'étude de la pauvreté

Variables actives	
<p><i>Education</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Taux d'alphabétisation des adultes 2. Taux net de scolarisation dans le primaire 3. Taux net de scolarisation dans le secondaire 4. Durée moyenne des études (25 ans et plus) 	<p><i>Emploi</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Taux de chômage masculin 2. Pourcentage des actifs non agricoles 3. Pourcentage des actifs salariés
<p><i>Services</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pourcentage des ménages ayant accès à l'eau potable 2. Pourcentage des ménages ayant accès à l'électricité 3. Pourcentage des ménages disposant de WC ou de latrines 	<p><i>Santé</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pourcentage des enfants nés vivants et survivants 2. Prévalence de la cécité (aveugles pour 1000 habitants)
Variables illustratives	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Taux d'alphabétisation masculine 2. Taux d'alphabétisation féminine 3. Taux de scolarisation primaire (garçon) 4. Taux de scolarisation primaire (fille) 5. Taux de scolarisation secondaire (garçon) 6. Taux de scolarisation secondaire (fille) 7. Taux brut de chômage 8. Pourcentage des hommes polygames 9. Pourcentage des femmes vivant en mariage polygamique 10. Nombre moyen de femmes par hommes mariés 11. Pourcentage des ménages propriétaires de logement 	<ol style="list-style-type: none"> 12. Pourcentage des ménages bénéficiant des services d'une voirie 13. Milieu de résidence 14. Préfecture de résidence 15. Taux d'urbanisation 16. Rapport de masculinité 17. Rapport de dépendance économique 18. Pourcentage de la population étrangère 19. Pourcentage des immigrants des 10 dernières années 20. Taille moyenne des ménages 21. Pourcentage des handicapés

4.2. Méthodes de traitement et d'analyse des données.

Le fichier de base des données du recensement a été élaboré avec IMPS (Integrated Microcomputer Processing System), logiciel mis au point par le Bureau of Census des Etats Unis. Ce fichier hiérarchisé a été décomposé en deux sous fichiers « ménage » et « individu » et mis au format SPSS sous Windows (version 9 0). Les indicateurs d'attributs personnels comme les variables socioprofessionnelles et d'instruction ont été calculés à l'échelle de la sous préfecture grâce à la commande AGGREGATE de SPSS. Celle-ci permet, comme son nom l'indique explicitement, d'agrèger des données selon les modalités d'une ou plusieurs variables de regroupement, de créer ainsi de nouvelles variables et un nouveau fichier dans lequel les unités d'observation sont les valeurs des modalités de la variable de regroupement. Les fonctions d'agrégation des données comprennent : des fonctions récapitulatives (somme, moyenne, écart type), la proportion des valeurs inférieures ou supérieures à une valeur donnée, et la proportion des valeurs comprises dans un intervalle donné. Ainsi, le taux d'alphabétisation des adultes est calculé comme la proportion des individus âgés de 15 ans ou plus pour laquelle la modalité de la variable alphabétisation prend une valeur supérieure à 0, le zéro étant le code affecté à la modalité « illettré ». L'usage de la commande AGGREGATE nécessite souvent de sélectionner le ou les groupes d'individus pertinents pour le calcul de l'indicateur, par l'usage de la commande SELECT.

Ayant opté pour une analyse multidimensionnelle de la pauvreté, nous avons choisi d'utiliser le logiciel SPAD 3.5 mis au point par le CISIA (Centre International de Statistique et d'Informatique Appliquées). Le fichier des données agrégées à l'échelle des sous préfectures contenant des variables continues, nous l'avons soumis à une analyse en composantes principales normée.

Enfin, les classes d'individus sont obtenues par une classification hiérarchique basée sur l'algorithme des voisins réciproques et utilisant les coordonnées factorielles de l'analyse en composantes principales. Le critère d'agrégation utilisé est celui de Ward. La coupure de l'arbre de classification permet d'obtenir des partitions qui ont été sauvegardées comme de nouvelles variables et utilisées dans le logiciel de cartographie thématique POPMAP (version 4) développé par la Division des

Statistiques des Nations Unies avec un financement FNUAP, pour l'élaboration des différentes cartes de pauvreté.

4.3. Typologie des sous-préfectures selon le niveau de pauvreté.

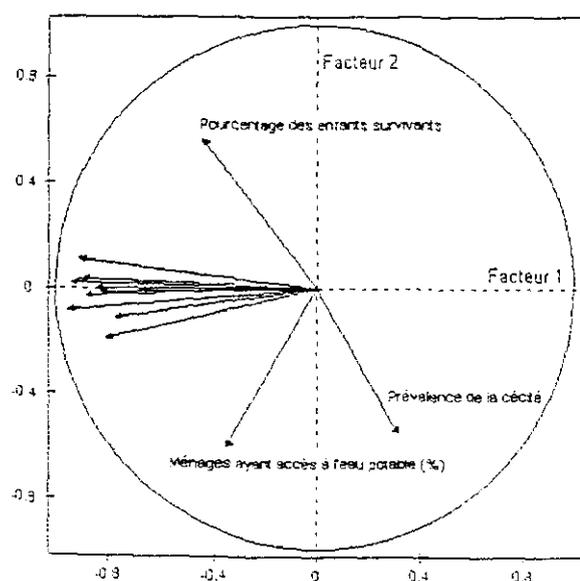
a)- Les composantes principales de la pauvreté en Guinée

Les variables actives énumérées ci-dessus ont servi à l'analyse en composantes principales effectuée sur 340 sous-préfectures et communes urbaines de la Guinée, dont les 5 communes de la Région de Conakry.

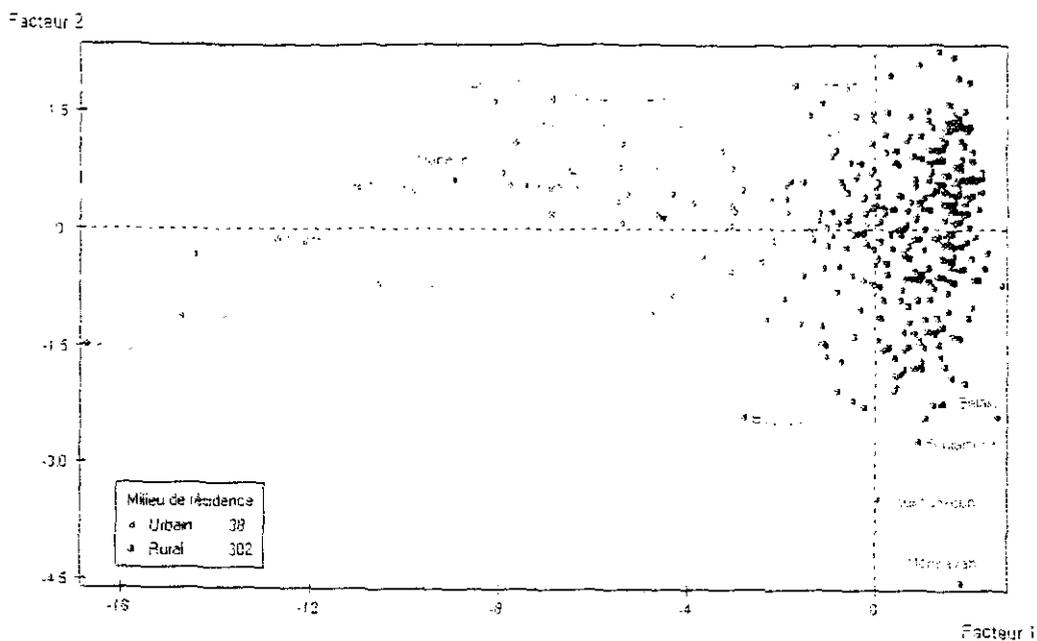
L'histogramme des valeurs propres indique que 70 pour cent de l'information contenue dans le tableau original des données sont restitués par les deux premiers axes factoriels, 61 pour cent par le premier axe seul. Les coordonnées des variables sur les axes factoriels, matérialisées par le cercle des corrélations (graphique 1), indiquent que la durée moyenne des études, le pourcentage des occupés salariés, le pourcentage des occupés non agricoles, le taux de chômage masculin et le taux d'alphabétisation des adultes sont les principales variables qui ont fortement contribué à la construction du premier facteur (coordonnées supérieures ou égales, en valeur absolue, à 0,90). D'autres variables comme les taux nets de scolarisation dans le primaire et dans le secondaire, ainsi que le pourcentage des ménages utilisant l'électricité comme mode principal d'éclairage et le pourcentage des ménages disposant de toilettes hygiéniques, ont également des coordonnées importantes sur le premier axe (comprises entre 0,78 et 0,85). Ainsi, le premier axe de pauvreté oppose les sous-préfectures, de la gauche vers la droite, selon qu'elles aient ou non des niveaux élevés d'instruction et d'alphabétisation, un plus grand accès à la scolarisation, une forte participation aux activités économiques non agricoles avec comme corollaires un accès plus important au travail salarié et un risque de chômage plus élevé et enfin un accès plus important aux services sociaux comme l'électricité et les toilettes. Le deuxième axe de pauvreté, nettement moins significatif que le premier (il n'explique que 9 pour cent de l'inertie) oppose, de haut en bas, les sous-préfectures selon qu'elles aient ou non un plus grand accès à l'eau potable (eau provenant d'un robinet ou d'un forage), un fort taux de survie des enfants et une faible prévalence de la cécité, conséquence probable du niveau d'endémicité onchocercosienne.

Le graphique 2 montre la disposition des sous-préfectures dans le plan de ces deux axes de pauvreté. Il met en relief l'opposition, le long du premier axe, entre sous-préfectures rurales et urbaines, attestant ainsi que la pauvreté en Guinée est essentiellement un phénomène rural. Les cinq communes urbaines de Conakry, capitale et localité la plus urbanisée, ainsi que la commune urbaine de Fria, première ville industrielle de la Guinée, se distinguent nettement à gauche du plan factoriel. Elles apparaissent comme des îlots d'opulence. Au centre supérieur du graphique apparaît la presque totalité des autres communes urbaines et quatre sous-préfectures rurales que sont la sous-préfecture de Manéah, sorte de banlieue de Conakry, les sous-préfectures de Kamsar et de Sangarédi, abritant des cités industrielles, et la sous-préfecture de Diécké où est implantée la SOGUIPA, société d'exploitation des palmistes. A droite enfin sont localisées les sous-préfectures rurales dont le nuage est étiré de haut en bas, le long du deuxième axe, contrairement au nuage des points urbains. Cela signifie que les sous-préfectures rurales, homogènes par rapport aux communes urbaines, se distinguent par le niveau de mortalité (survie des enfants), l'accès à l'eau potable et la prévalence de la cécité.

Graphique 1 : Cercles des corrélations des variables dans le plan des deux premiers facteurs de l'analyse en composantes principales



Graphique 2 : Nuage des points sous préfectures dans le plan des deux premiers facteurs de l'analyse en composantes principales (milieu de résidence)



Graphique 3 : Nuage des points sous préfectures dans le plan des deux premiers facteurs de l'analyse en composantes principales (classe de pauvreté)

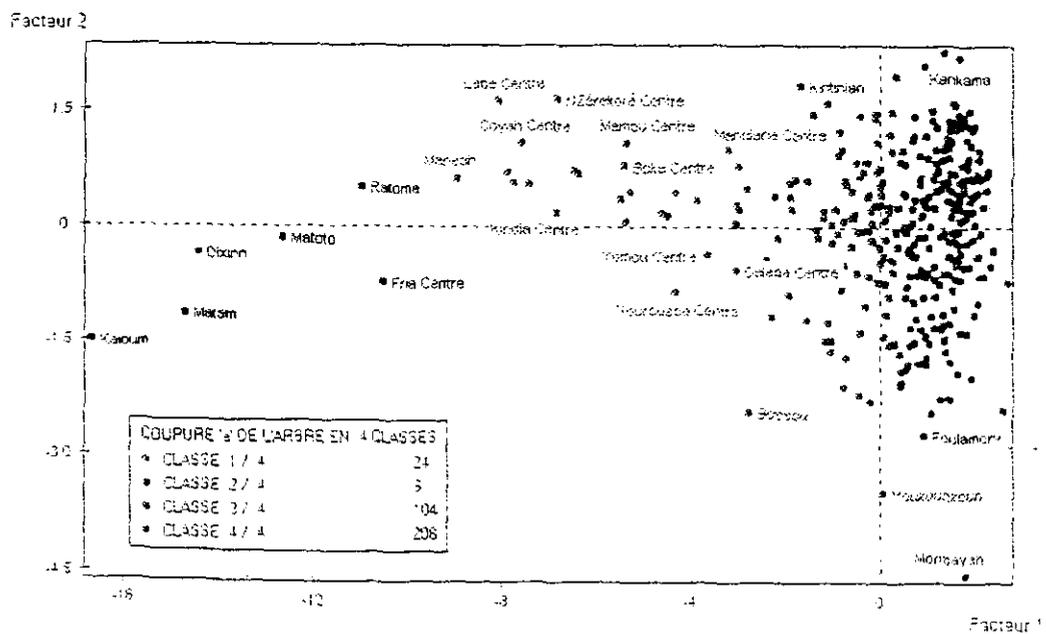


Tableau 2 : Histogramme des 12 premières valeurs propres et coordonnées des variables actives sur les axes 1 à 5

NUMERO	VALEUR PROPRE	POURCENT.	POURCENT. CUMULE
1	7.3647	61.37	61.37
2	1.0629	8.86	70.23
3	0.9436	7.86	78.09
4	0.7571	6.31	84.40
5	0.6343	5.29	89.69
6	0.4024	3.35	93.04
7	0.2029	1.69	94.73
8	0.1896	1.59	96.31
9	0.1710	1.42	97.74
10	0.1346	1.12	98.86
11	0.0917	0.76	99.62
12	0.0451	0.38	100.00

VARIABLES	LIBELLE	COURT	COORDONNEES					CORRELATIONS VARIABLE-FACTEUR					ANCIENS AXES UNITAIRES				
			1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
ALPH	- Taux d'alphabétisati		-0.89	-0.03	0.13	-0.08	0.18	-0.89	-0.03	0.13	-0.08	0.18	-0.33	-0.03	0.14	-0.09	0.22
SCOP	- Taux net de scolaris		-0.81	-0.19	0.08	-0.24	0.37	-0.81	-0.19	0.08	-0.24	0.37	-0.30	-0.19	0.08	-0.28	0.47
ACNO	- Pourcentage des occu		-0.92	0.11	0.09	0.14	0.03	-0.92	0.11	0.09	0.14	0.03	-0.34	0.11	0.09	0.16	0.04
ACTS	- Pourcentage des occu		-0.94	0.02	0.03	0.17	-0.05	-0.94	0.02	0.03	0.17	-0.05	-0.35	0.02	0.03	0.19	-0.06
DURM	- Durée moyenne des ét		0.96	-0.09	-0.02	0.02	0.06	-0.96	-0.09	-0.02	0.02	0.06	-0.35	-0.08	-0.02	0.03	0.07
SCOS	- Taux net de scolaris		-0.85	0.00	0.25	-0.17	0.24	-0.85	0.00	0.25	-0.17	0.24	-0.31	0.00	0.25	-0.20	0.30
EIEC	- Ménages disposant d'		-0.83	-0.02	-0.07	0.27	-0.29	-0.83	-0.02	-0.07	0.27	-0.29	-0.34	-0.02	-0.08	0.32	-0.37
TOIL	- Ménages ayant accès		-0.78	-0.11	-0.05	0.11	-0.29	-0.78	-0.11	-0.05	0.11	-0.29	-0.29	-0.11	-0.05	0.13	-0.36
EAU	- Taux de chômage masc		-0.36	-0.61	-0.59	-0.34	-0.12	-0.36	-0.61	-0.59	-0.34	-0.12	-0.13	-0.59	-0.61	-0.39	-0.16
CHOM	- Taux de chômage masc		-0.90	0.04	0.02	0.16	-0.15	-0.90	0.04	0.02	0.16	-0.15	-0.33	0.04	0.02	0.18	-0.19
SURV	- Pourcentage des enfa		-0.45	0.56	0.05	-0.60	-0.33	-0.45	0.56	0.05	-0.60	-0.33	-0.17	0.55	0.05	-0.70	-0.42
CECI	- Prévalence de la céc		0.31	-0.55	0.70	-0.14	-0.29	0.31	-0.55	0.70	-0.14	-0.29	0.12	-0.54	0.72	-0.16	-0.37

Sur le graphique 3 les sous-préfectures sont identifiées par leur classe d'appartenance après une classification par la méthode des nuées dynamiques en quatre groupes. On constate que les groupes sont définis totalement le long du premier axe par la séparation des communes urbaines et des sous-préfectures rurales en deux sous-groupes. Le groupe 2 comprend les cinq communes de Conakry et la commune urbaine de Fria. Il représente seulement 2 pour cent des sous-préfectures et peut être qualifié de « Très aisé ». Le groupe 1 se compose essentiellement des sous-préfectures centrales entourant les chefs-lieux de préfecture, villes régionales ou villes secondaires. Il représente 7 pour cent du total des sous-préfectures et sera qualifié de « Aisé ». Le groupe 3 comprend essentiellement les sous-préfectures rurales et une dizaine de sous-préfectures centrales (Dabola, Dinguiraye, Dalaba, Gaoual, Koubia, Lélouma, Tougué, Kérouané, Siguiry, Beyla et Lola). Ce groupe est celui des « Pauvre ». Il représente 31 pour cent des sous-préfectures. Enfin le groupe 4, totalement rural, représente 60 pour cent des sous-préfectures. C'est le groupe « Très pauvre ». Ainsi plus de 90 pour cent des sous-préfectures de la Guinée, au regard des variables socio-économiques utilisées dans cette étude, sont dans une situation de pauvreté relative.

Le tableau A1 (en annexe) donne la répartition des sous-préfectures selon les niveaux de pauvreté ci-dessus défini. Cette typologie fait l'objet de la carte 1. Le tableau 3 donne la liste des variables qui caractérisent le mieux les différentes classes de pauvreté. Ces variables sont listées dans l'ordre d'importance décroissant de leurs valeurs test, pour chaque classe de pauvreté. Ainsi les sous-préfectures et communes urbaines classées dans le groupe « Très aisé » se caractérisent principalement par des niveaux élevés de taux d'accès à l'électricité, de chômage masculin, d'accès à l'emploi salarié etc. La valeur moyenne du pourcentage des ménages ayant accès à l'électricité, par exemple, s'élève à 69,4 pour cent dans ce groupe, contre 2,9 pour cent en moyenne sur les 340 unités administratives concernées par cette étude. Le groupe « Aisé » se caractérise par un pourcentage relativement important de population active non agricole (60,8 pour cent contre 14,0 en moyenne) et de population active salariée. Il se caractérise aussi par un niveau relativement élevé de scolarisation dans le secondaire. Les sous-préfectures « Très pauvres » s'identifient principalement par le faible niveau de scolarisation des enfants et d'alphabétisation des adultes.

CARTE 1 : Classification des sous-préfectures selon le niveau de pauvreté

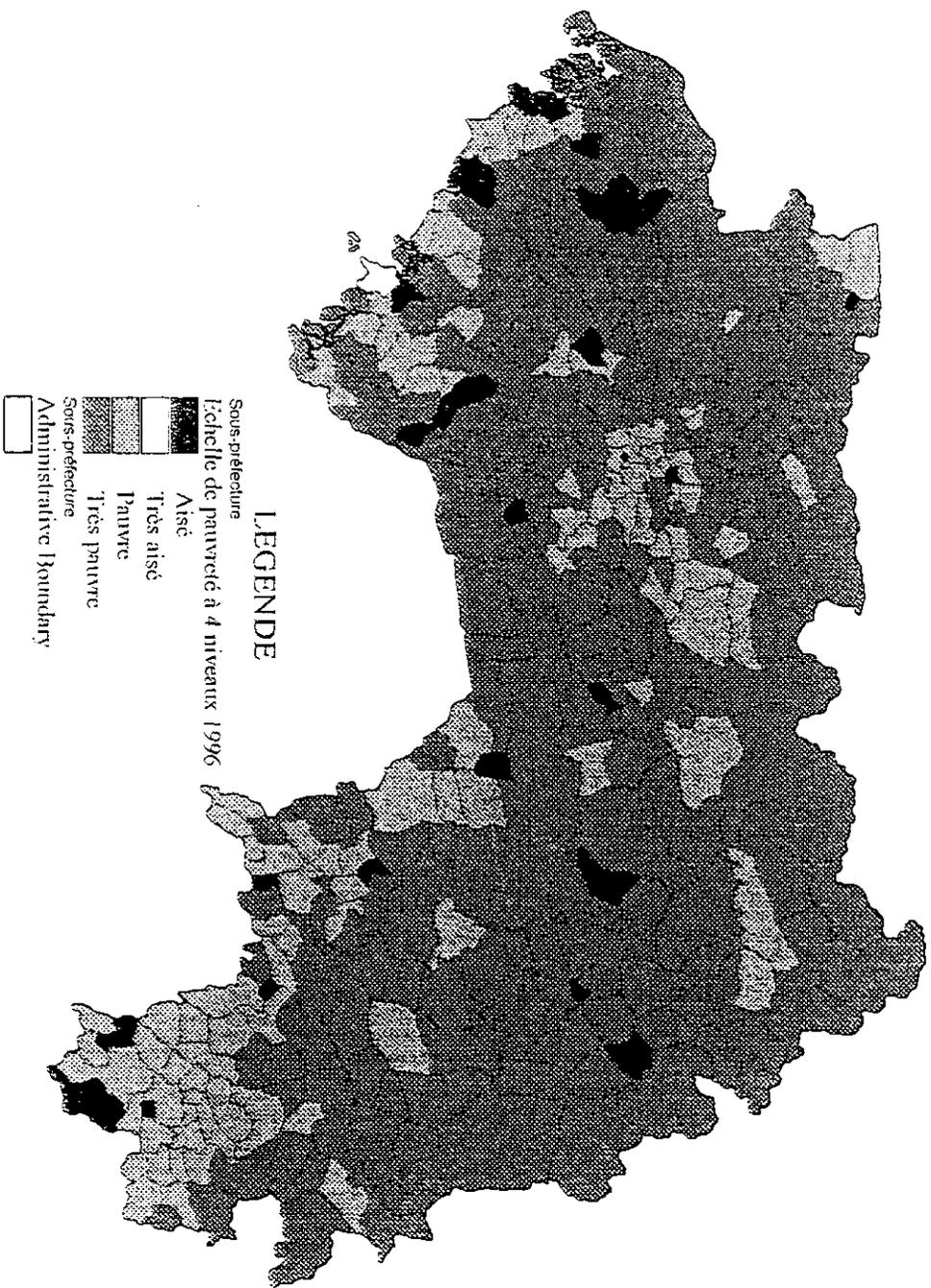


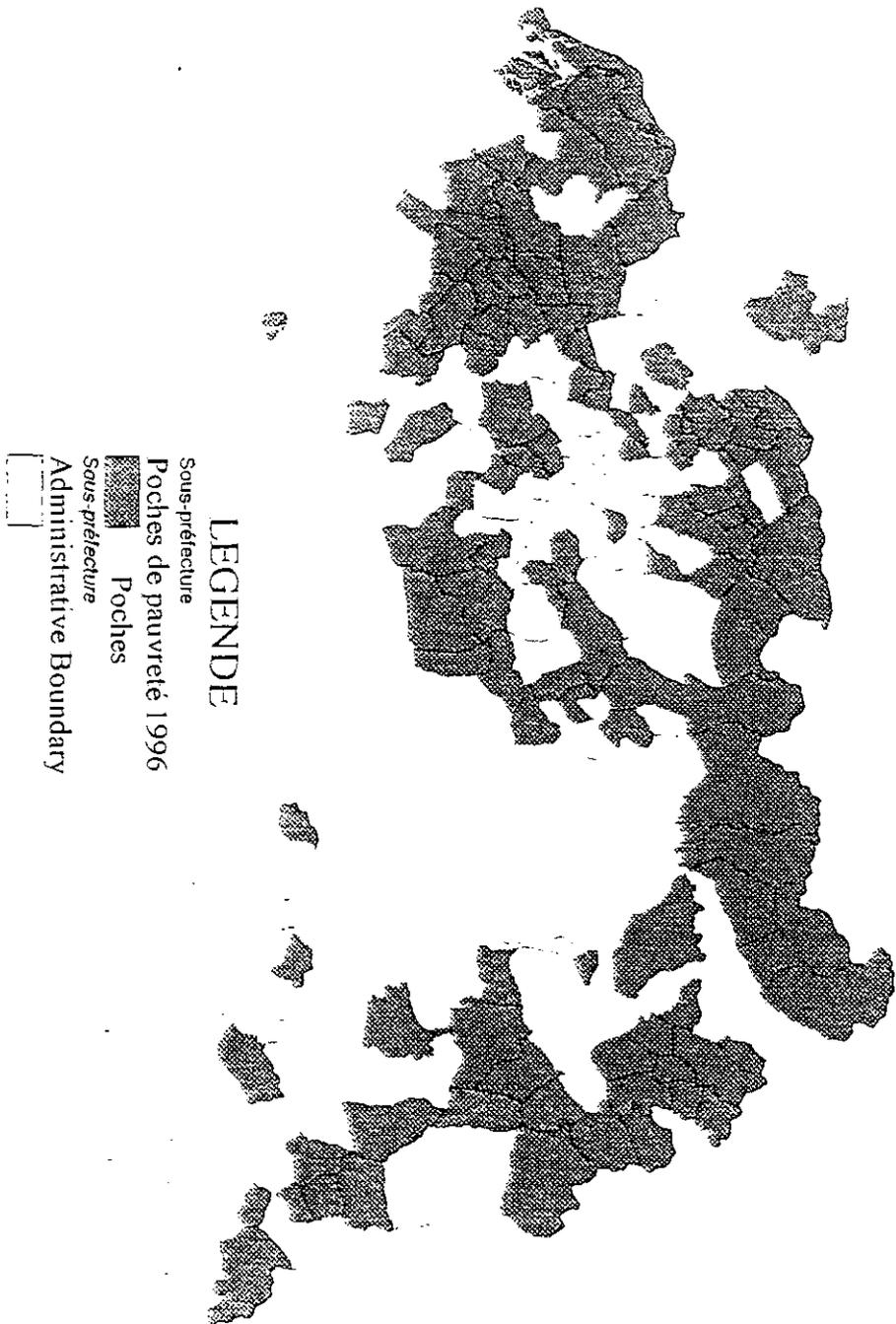
Tableau 3 : Variables caractéristiques des classes de pauvreté

Variables caractéristiques	Valeurs moyennes	
	Classe	Générale
Sous préfectures très aisées		
Ménages disposant d'électricité	69,43	2,87
Taux de chômage masculin	8,66	0,94
Pourcentage des occupés salariés	23,04	2,27
Durée moyenne des études	4,75	0,66
Ménages disposant de toilettes hygiéniques	89,45	12,55
Sous préfectures aisées		
Pourcentage des occupés non agricoles	60,83	14,04
Pourcentage des occupés salariés	11,24	2,27
Taux net de scolarisation dans le secondaire	20,36	6,35
Sous préfectures pauvres		
Taux de scolarisation dans le primaire	45,31	34,28
Taux net de scolarisation dans le secondaire	9,82	6,35
Sous préfectures très pauvres		
Taux de scolarisation dans le primaire	23,62	34,28
Taux net de scolarisation dans le secondaire	2,32	6,35
Taux d'alphabétisation des adultes	7,08	12,49
Durée moyenne des études	0,28	0,66

b)- Les plus pauvres parmi les pauvres : les poches d'extrême pauvreté

Les résultats de l'analyse en composantes principales représentés sur le premier plan factoriel (graphique 2) mettent en relief le caractère général et essentiellement rural de la pauvreté en Guinée. L'ensemble du pays est pauvre et les sous préfectures se trouvent simplement à des niveaux différents de pauvreté. Le développement de politiques orientées vers l'action exige de ce fait d'identifier les zones d'extrême pauvreté, c'est-à-dire les sous préfectures les plus pauvres en milieu rural. Nous avons alors refait l'analyse sur le seul groupe des sous préfectures rurales. La classification des sous préfectures rurales en cinq groupes est matérialisée sur le graphique 4. La classe 1 est celle des 116 sous préfectures les plus pauvres du milieu rural et donc du pays, soit environ 34 pour cent des sous préfectures et communes urbaines. La carte 2 indique la localisation géographique de ces poches d'extrême pauvreté et le tableau A2 (en annexe) donne la liste des sous préfectures appartenant à ce groupe. Celles-ci se caractérisent essentiellement par des très bas niveaux de scolarisation dans le primaire et dans le secondaire, des taux d'alphabétisation également faibles, un très faible accès à l'eau potable et aux toilettes modernes (voir tableau 4).

CARTE 2 / Localisation des poches d'extrême pauvreté



LEGENDE

- Sous-préfecture
- Poches de pauvreté 1996
- Poches
- Sous-préfecture
- Administrative Boundary

4.5. Les aspects régionaux de la pauvreté en Guinée

Les analyses précédentes ont montré que la pauvreté est un phénomène largement répandu en Guinée et que les zones qui sont qualifiées de très aisées ne le sont elles-mêmes que par rapport à des zones plus pauvres. Toutefois, on peut s'attendre à découvrir des aspects spécifiques de la pauvreté en approfondissant l'analyse au niveau de chaque région naturelle séparément. Les résultats de l'analyse sur l'ensemble des sous-préfectures et communes urbaines montrent bien que l'on est en présence d'unités administratives très hétérogènes du point de vue pauvreté et formant au moins trois grands groupes : communes urbaines de Conakry et de Fria, communes urbaines des autres villes de l'intérieur et sous-préfectures rurales. La recherche de stratégies plus élaborées de lutte contre la pauvreté nécessite la découverte des spécificités régionales dans un pays où les diversités naturelle, socio-économique et culturelle sont très marquées.

a). Les composantes de la pauvreté dans les régions naturelles

En procédant à une analyse en composantes principales pour chacune des quatre régions naturelles, pour le milieu urbain et le milieu rural séparément, on obtient le tableau suivant des valeurs propres qui expriment le degré d'hétérogénéité des unités d'observation par rapport aux variables utilisées dans l'analyse. Plus une valeur propre est importante plus elle synthétise un volume important d'informations originelles et plus les unités d'observation sont hétérogènes.

Tableau 5 : Valeurs propres (en %) des deux premiers axes de l'analyse en composantes principales normées sur 12 variables.

	B.Guinée	M.Guinée	H.Guinée	Guinée F.	Urbain	Rural	Esemble
1er axe	65,06	57,94	51,80	51,48	71,05	43,82	61,37
2è axe	10,89	10,19	11,64	13,56	8,12	11,44	8,86
Cumul	75,95	68,13	63,44	65,05	79,17	55,25	70,23

Parmi les quatre régions naturelles, la Basse Guinée (qui ne comprend pourtant pas les communes de la ville de Conakry) est celle qui affiche la plus grande diversité des situations de pauvreté : l'inertie cumulée des deux premiers axes est même supérieure à celle de l'analyse globale (76 pour cent environ, contre 70 pour cent). La présence de sous-préfectures abritant des villes industrielles comme Kamsar, Fria et Sangarédi explique essentiellement cette diversité de situations. Les autres régions naturelles sont à des degrés d'hétérogénéité plus comparables, variant entre 63 et 68 pour cent d'inertie cumulée. Le milieu urbain est plus hétérogène (79 pour cent d'inertie cumulée), à l'opposé du milieu rural plus homogène (55 pour cent d'inertie cumulée). Les communes urbaines de Conakry et les villes industrielles n'ont sans doute que très peu de choses comparables à celles des villes rurales comme Tougué, Koumbia, Lélouma ou Mandiana. Ce qui justifie la plus grande hétérogénéité du milieu urbain.

Pourtant, les composantes de la pauvreté sont très semblables d'une région à une autre et du milieu urbain au milieu rural (comme le montrent les données du tableau 6) même si les interrelations entre variables de pauvreté sont réellement différentes d'un contexte à un autre, comme le montrent les cercles de corrélations faisant l'objet de la figure A1, en annexe. Les variables les plus discriminantes (coordonnée sur le premier axe supérieure à 0,90 en valeur absolue) restent essentiellement les variables d'accès au travail non agricole et au travail salarié et les variables d'accès à l'instruction. En Basse Guinée, l'alphabétisation des adultes s'ajoute au groupe des variables les plus discriminantes. En Moyenne Guinée, l'accès à l'emploi non agricole, l'accès à l'emploi salarié et la durée moyenne des études demeurent les trois variables les plus discriminantes. Dans cette région apparaît également les diversités d'accès à l'électricité et aux toilettes. En Haute Guinée, l'alphabétisation des adultes et le taux de scolarisation dans le secondaire s'ajoutent aux variables fortement discriminantes alors que l'accès au travail non agricole diminue sa contribution. En Guinée Forestière, seule la durée moyenne des études affiche une coordonnée de 0,92. L'analyse de la pauvreté en milieu urbain affiche le taux de chômage comme variable fortement discriminante et, à un moindre degré, l'accès à l'électricité et aux toilettes, comme en Moyenne Guinée.

Tableau 6 : Coordonnées des variables sur les deux premiers axes de l'analyse en composantes principales normée
selon la région naturelle et le milieu de résidence

Identifiant	Libellé	Coordonnées des variables sur le premier axe							
		Basse Guinée	Moyenne Guinée	Haute Guinée	Guinée Forestière	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble	
ALPH	Taux d'alphabétisation des adultes	-0,90	-0,75	-0,92	-0,89	-0,94	-0,76	-0,89	
SCOP	Taux net de scolarisation dans le primaire	-0,88	-0,82	-0,82	-0,75	-0,90	-0,78	-0,81	
SCOS	Taux net de scolarisation dans le secondaire	-0,89	-0,86	-0,92	-0,87	-0,76	-0,73	-0,85	
DURM	Durée moyenne des études	-0,98	-0,91	-0,97	-0,92	-0,97	-0,85	-0,96	
ACNO	Pourcentage des occupés non agricoles	-0,97	-0,94	-0,84	-0,83	-0,88	-0,78	-0,92	
ACTS	Pourcentage des occupés salariés	-0,95	-0,93	-0,92	-0,85	-0,93	-0,84	-0,94	
CHOM	Taux de chômage masculin	-0,89	-0,79	-0,78	-0,81	-0,90	-0,79	-0,90	
ELEC	Ménages disposant d'électricité	-0,82	-0,84	-0,70	-0,52	-0,84	-0,70	-0,83	
TOIL	Ménages disposant de latrines ou WC	-0,63	-0,88	-0,44	-0,69	-0,82	-0,49	-0,78	
EAU	Ménages ayant accès à l'eau potable	-0,51	-0,20	0,03	-0,17	-0,76	-0,27	-0,36	
SURV	Pourcentage des enfants survivants	-0,52	-0,44	-0,23	-0,58	-0,72	-0,30	-0,45	
CECI	Prévalence de la cécité	0,50	0,18	0,16	0,16	0,69	0,30	0,31	
	Nombre de sous-préfectures et communes	67	104	89	79	38	302	340	
		Coordonnées des variables sur le deuxième axe							
ALPH	Taux d'alphabétisation des adultes	-0,08	-0,12	0,00	-0,31	-0,03	-0,20	-0,03	
SCOP	Taux net de scolarisation dans le primaire	-0,06	-0,17	0,31	-0,42	0,27	-0,42	-0,19	
SCOS	Taux net de scolarisation dans le secondaire	-0,05	0,00	0,06	-0,12	0,25	-0,25	0,00	
DURM	Durée moyenne des études	-0,04	-0,14	-0,03	-0,23	-0,03	-0,24	-0,09	
ACNO	Pourcentage des occupés non agricoles	-0,06	0,07	-0,04	0,39	0,27	0,31	0,11	
ACTS	Pourcentage des occupés salariés	-0,03	-0,02	0,01	0,23	0,04	0,23	0,02	
CHOM	Taux de chômage masculin	0,02	-0,04	-0,13	0,29	0,01	0,27	0,04	
ELEC	Ménages disposant d'électricité	-0,06	0,05	-0,07	0,08	-0,30	0,40	-0,02	
TOIL	Ménages disposant de latrines ou WC	-0,53	0,16	0,16	0,21	-0,15	-0,12	-0,11	
EAU	Ménages ayant accès à l'eau potable	-0,09	-0,62	0,87	-0,71	-0,57	-0,58	-0,61	
SURV	Pourcentage des enfants survivants	0,66	0,29	-0,70	-0,02	-0,32	0,35	0,56	
CECI	Prévalence de la cécité	-0,75	-0,81	-0,01	-0,66	-0,47	-0,43	-0,55	

La deuxième composante principale de la pauvreté est d'ordre sanitaire : accès à l'eau potable, survie des enfants et prévalence de la cécité. Les disparités d'accès à l'eau potable se manifestent principalement en Haute Guinée et en Guinée Forestière (coordonnée sur le deuxième axe supérieur à 0,70 en valeur absolue) et dans une moindre mesure en Moyenne Guinée et en milieu rural. Les disparités dans la survie des enfants sont relativement plus importantes en Haute Guinée et en Basse Guinée.

Le passage de l'analyse sur 340 sous-préfectures et communes urbaines aux analyses sur 67, 104, 89 et 79 sous-préfectures et communes urbaines respectivement en Basse Guinée, Moyenne Guinée, Haute Guinée et Guinée Forestière ne change pas les conclusions sur les principales composantes de la pauvreté en Guinée. De même que l'analyse séparée en milieu urbain (38 unités d'observation) et en milieu rural (308 unités). Les cartes régionales de pauvreté élaborées sur la base de classifications en trois groupes, sont rigoureusement semblables à la carte nationale (carte 1 définissant quatre niveaux de pauvreté) : les sous-préfectures sont totalement restées dans leurs classes respectives. Ce sont là des preuves suffisantes de la stabilité et de la robustesse des résultats de la présente étude.

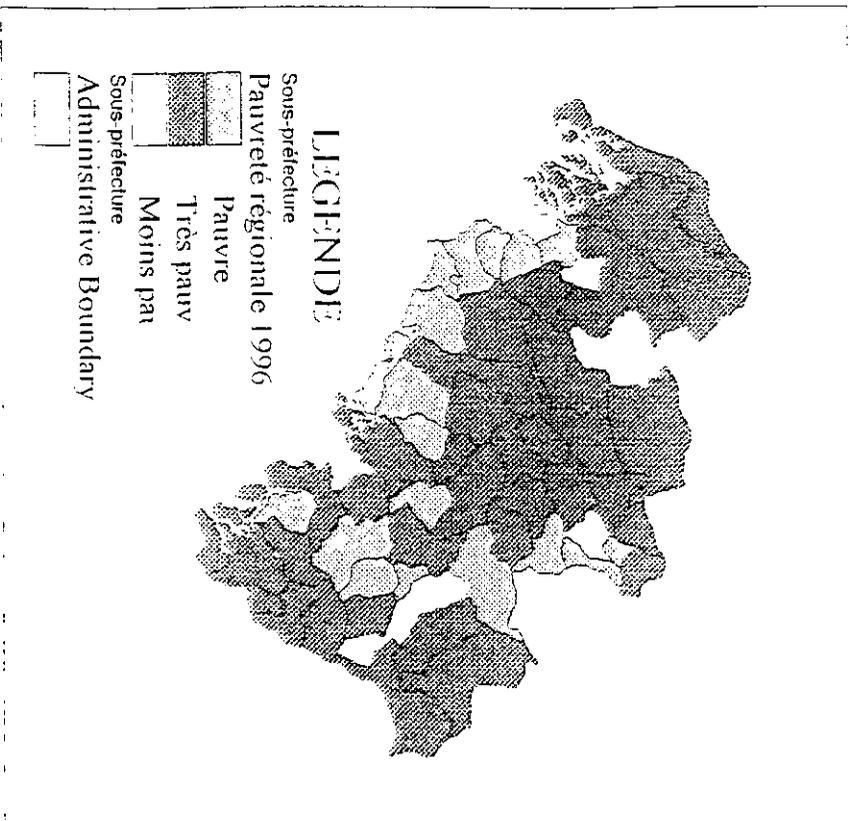
b). La pauvreté en milieu urbain de Conakry.

Les communes urbaines de Conakry sont apparues dans les analyses précédentes comme des îlots de prospérité dans une situation de pauvreté généralisée. On sait pourtant que la pauvreté urbaine existe et qu'elle est parfois plus redoutable que celle vécue en milieu rural. Une analyse de la pauvreté à l'échelle des ménages, dans le cadre du suivi des résultats du secteur public en 1999, a déjà montré que plus de 60 pour cent des ménages de Conakry sont pauvres ou extrêmement pauvres. Les variables utilisées dans cette étude de suivi portaient sur la possession de certains biens et équipements (téléphone, téléviseur, réfrigérateur, voiture etc.), la capacité des ménages à prendre en charge les coûts des besoins de base (scolarisation, soins de santé, nourriture), et leur capacité d'épargne. A défaut de refaire une telle analyse nous utilisons les 12 variables de la présente étude que nous calculons) l'échelle des 99 quartiers de Conakry.

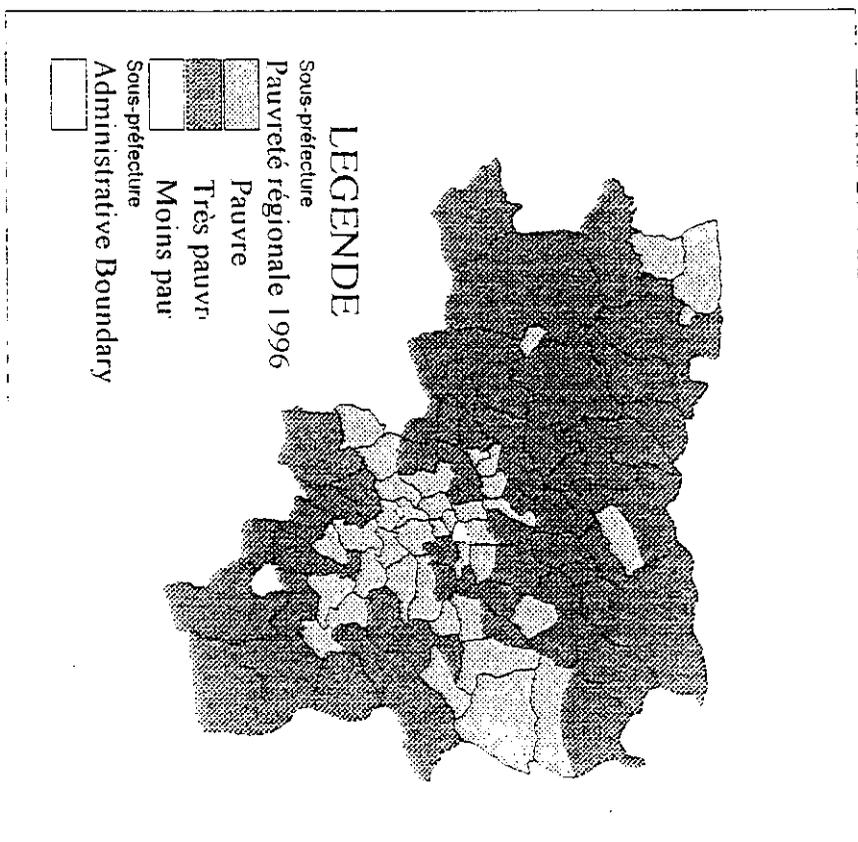
Le tableau 7 donne les coordonnées des variables sur les deux premiers axes de l'analyse en composantes principales normées.

CARTES REGIONALES DE PAUVRETE

Basse Guinée

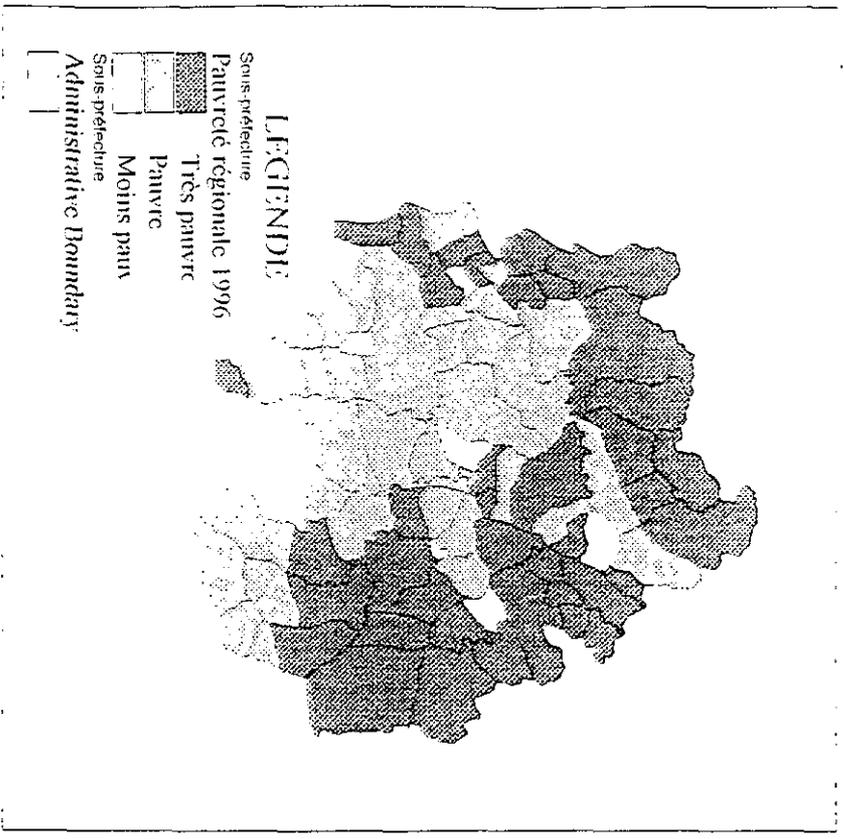


Moyenne Guinée



CARTES REGIONALES DE PAUVRETE

Haute Guinée



Guinée Forestière

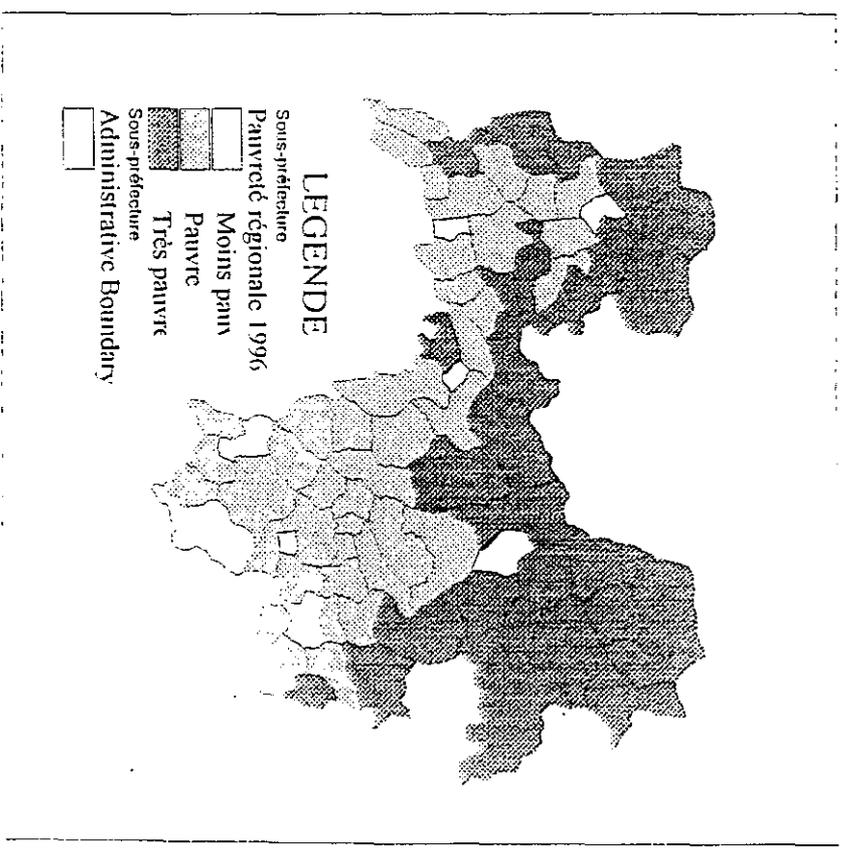
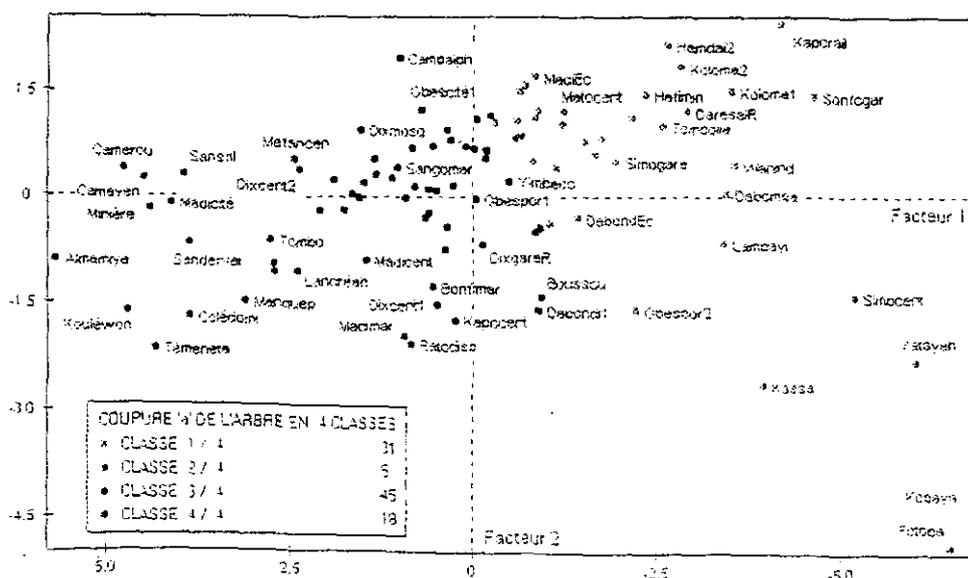


Tableau 7 : Coordonnées des variables sur les deux premiers axes de l'analyse en composantes principales normée

Identifiant	Libellé	1er axe	2è axe
ALPH	Taux d'alphabétisation des adultes	-0,88	-0,30
SCOP	Taux net de scolarisation dans le primaire	-0,73	-0,23
SCOS	Taux net de scolarisation dans le secondaire	-0,91	0,00
DURM	Durée moyenne des études	-0,92	-0,16
ACNO	Pourcentage des occupées non agricoles	-0,45	0,67
ACTS	Pourcentage des occupés salariés	-0,86	0,01
CHOM	Taux de chômage masculin	-0,67	-0,22
ELEC	Ménages disposant d'électricité	-0,83	0,24
TOIL	Ménages disposant de latrines ou WC	-0,65	-0,15
EAU	Ménages avant accès à l'eau potable	-0,79	0,20
SURV	Pourcentage des enfants survivants	-0,30	0,56
CECI	Prévalence de la cécité	0,02	-0,69

Les variables les plus fortement discriminantes sont la durée moyenne des études et le taux de scolarisation dans le secondaire (coordonnée, en valeur absolue, supérieure à 0,90). Les quartiers de Conakry sont également différentes selon le niveau d'alphabétisation des adultes, l'accès au travail salarié, l'accès à l'électricité et à l'eau potable. Ces variables ont, sur le premier axe, des coordonnées comprises entre 0,79 et 0,88. Le deuxième axe de pauvreté des quartiers de Conakry est semblable à celui des sous préfectures, avec la particularité du poids de l'accès au travail non agricole sur cet axe.

Graphique 5 : Quartiers de Conakry dans le plan des deux premiers axes de l'analyse en composantes principales



La typologie des quartiers de Conakry selon quatre niveaux de pauvreté est représentée sur le graphique 5. Les îles Fotoba et Kassa, extrémités ouest de la commune urbaine de Conakry, ainsi que les quartiers de Kobaya, Yataya et Simbaya, extrémités est et nord est s'affichent comme les quartiers extrêmement pauvres. La plan factoriel est une sorte de carte de la ville de Conakry où les quartiers sont disposés selon la distance qui les sépare de l'extrémité de l'île de Tombo, cœur de la ville, en d'autres termes selon le niveau d'extension et de disponibilité des infrastructures urbaines.

Le tableau A3, en annexe donne la liste des quartiers selon le groupe de pauvreté et le tableau 8 ci-dessus les variables caractéristiques de chaque groupe.

Tableau 8 : Variables caractéristiques des classes de pauvreté (analyse sur les 99 quartiers de la Commune urbaine de Conakry)

Variables caractéristiques	Valeurs moyennes	
	Classe	Générale
Quartiers très aisés		
Taux d'alphabétisation des adultes	67,66	52,58
Durée moyenne des études	6,85	4,96
Pourcentage des occupés salariés	33,33	23,21
Ménages disposant de toilettes hygiéniques (%)	52,90	25,47
Taux net de scolarisation primaire	88,32	81,83
Taux net de scolarisation secondaire	33,02	25,27
Quartiers aisés		
Ménages ayant accès à l'électricité (%)	72,60	65,42
Quartiers pauvres		
Durée moyenne des études	3,78	4,96
Taux d'alphabétisation des adultes	44,03	52,58
Taux net de scolarisation dans le secondaire	20,51	25,27
Pourcentage des occupés salariés	17,60	23,21
Quartiers très pauvres		
Pourcentage des actifs non agricoles	70,61	96,74
Ménages ayant accès à l'électricité (%)	1,67	65,42
Ménages ayant accès à l'eau potable (%)	3,60	66,90

Les 5 quartiers les plus pauvres se caractérisent par une proportion relativement importante de population active agricole (environ 30 pour cent contre moins de 5 pour cent dans l'ensemble des quartiers), et un très faible accès à l'électricité (moins de 2 pour cent des ménages, contre 65 pour cent en moyenne générale) et à l'eau potable de robinet (moins de 4 pour cent des ménages contre 67 pour cent en moyenne générale). Les quartiers pauvres se caractérisent par des niveaux d'instruction et d'alphabétisation relativement faibles et un

pourcentage d'actifs salariés également faible en comparaison de la moyenne qu'affichent l'ensemble des quartiers. Les quartiers aisés et très aisés ont un taux d'alphabétisation largement au-dessus de la moyenne (67,7 pour cent contre 52,6), des taux net de scolarisation primaire et secondaire plus élevés, un accès plus important au travail salarié (33,3 pour cent des actifs contre 23,2 pour cent en moyenne) et à des toilettes convenables (plus de la moitié des ménages contre le quart en général).

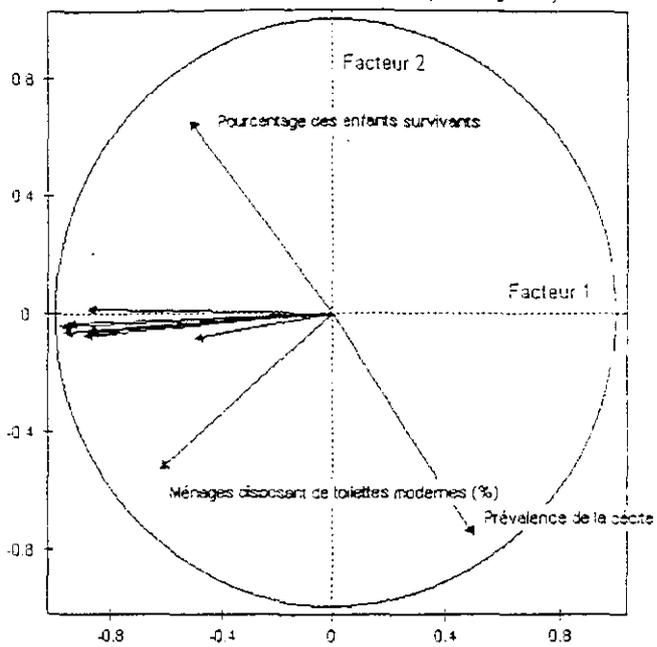
Conclusion

Les données de recensement, comme celles du recensement général de la population et de l'habitation réalisé en Guinée en 1996, permettent une analyse de la pauvreté dans sa dimension sociale, c'est-à-dire en termes d'accès à l'éducation, à l'eau potable, à l'électricité, à l'emploi, ainsi qu'en terme d'état de santé. Elles permettent surtout une analyse très fine et une localisation géographique précise des différents niveaux de pauvreté. L'usage des variables illustratives comme celles indiquées dans ce rapport, elles-mêmes issues du recensement général de la population, permet une bonne description de la pauvreté par la caractérisation des différentes classes de pauvre ainsi qu'une analyse des relations entre pauvreté et autres phénomènes démographiques et sociaux : pauvreté et polygamie, pauvreté et migration, pauvreté et composition des ménages etc.

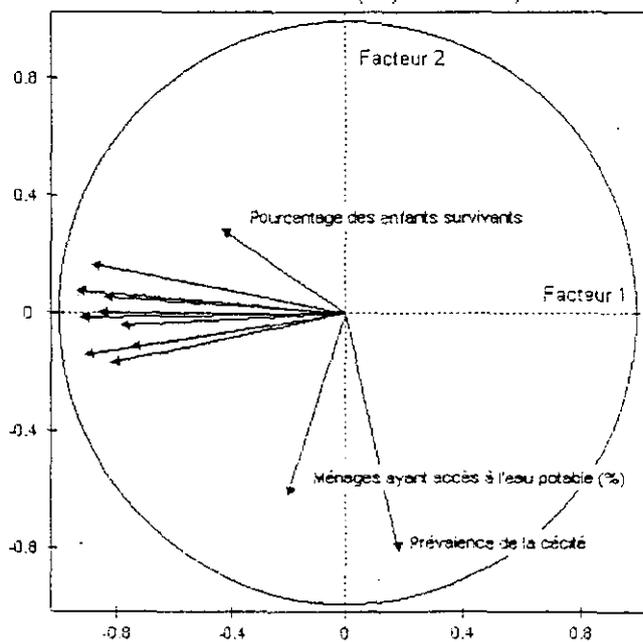
La présente étude a privilégié une analyse au niveau agrégé (niveau macro) mais il est possible, toujours sur la base des données de recensement, d'effectuer une analyse de la pauvreté au niveau des ménages (niveau micro) et d'en déduire une typologie des sous-préfecture selon la pauvreté, basée par exemple sur la proportion des ménages considérés comme pauvres ou extrêmement pauvres. L'analyse au niveau macro met davantage en relief les inégalités dans la mise en place des infrastructures sociaux de base. Les faibles taux de scolarisation, d'accès à l'eau potable ou à l'électricité qui se sont révélés dans cette étude comme des variables caractéristiques des différentes classes de pauvres, traduisent davantage l'insuffisance ou l'absence d'infrastructure et d'équipement correspondant qu'une incapacité financière des populations à s'offrir ces services sociaux. L'appartenance des communes de Conakry ou de la sous-préfecture de Manéah à des classes relativement aisées s'explique principalement par la présence de ces infrastructures. Une analyse de la pauvreté à l'échelle des ménages apporterait de ce fait un meilleur éclairage à la connaissance du phénomène de pauvreté. Elle demanderait d'utiliser les mêmes données pour mesurer les opportunités individuelles présentes dans le ménage : potentialités en terme d'activité économique et d'accès au travail salarié, statut social du ménage, possession de biens et d'équipement etc.

ANNEXES

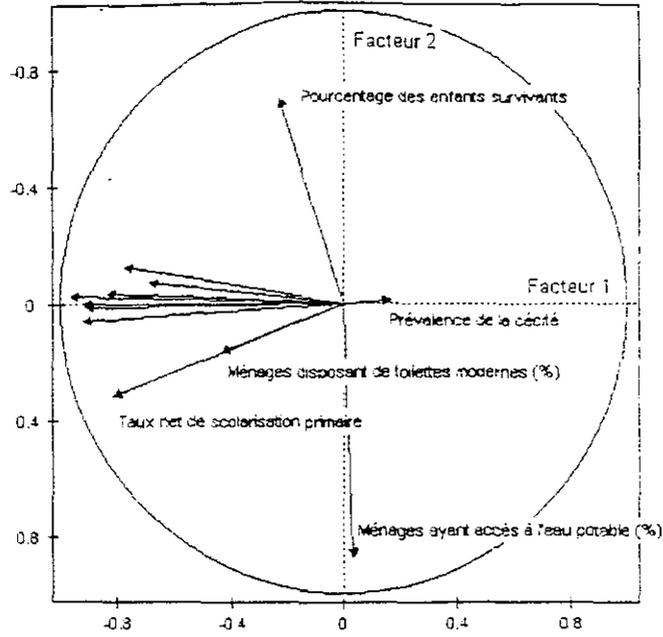
Cercle des corrélations (Basse guinée)



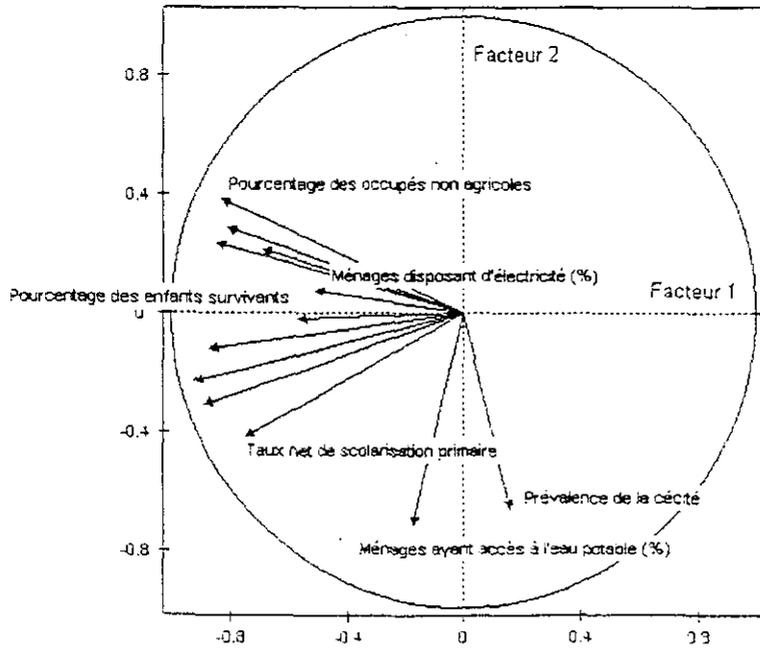
Cercle des corrélations (Moyenne Guinée)



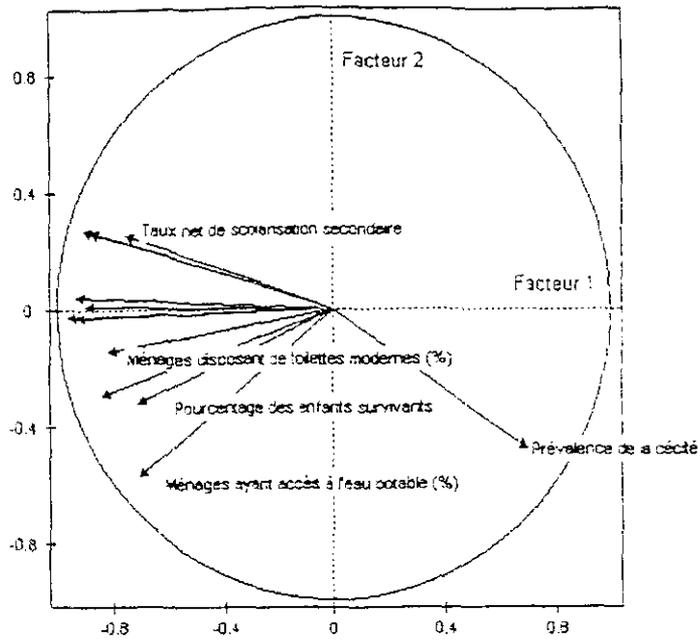
Cercle des corrélations (Haute Guinée)



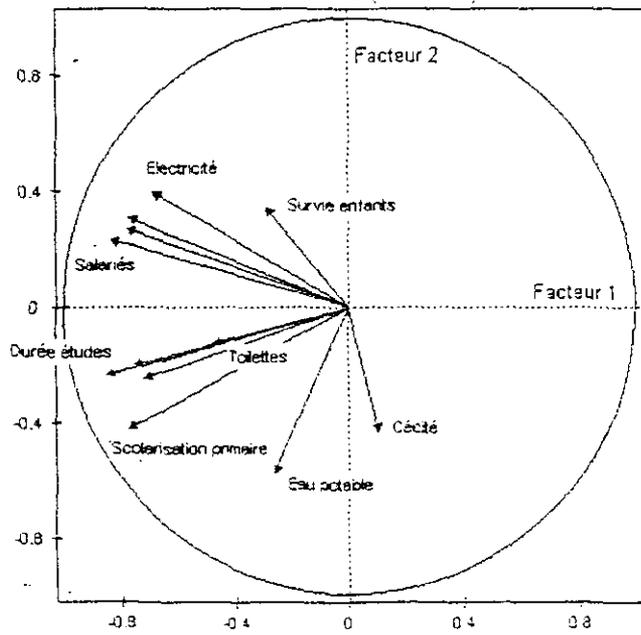
Cercle des corrélations (Guinée Forestière)



Cercle des corrélations (Milieu urbain)



Cercle des corrélations (Milieu rural)



SOUS-PREFECTURES	ALPH	SEOP	NONAG	SALAR	DURET	SCOS	ETIAG	TOIL	FATI	CHOM	SHUV	CECT
Popodara	13,6	36,7	20,0	1,5	0,3	14,4	0,0	0,1	15,4	0,2	72,6	3,3
Sannou	15,4	35,1	11,7	1,6	0,3	11,6	0,0	0,0	9,7	0,9	73,0	4,0
Tountoufrou	9,2	50,1	16,7	1,2	0,3	16,2	0,1	2,8	7,5	0,3	74,6	3,1
Korbé	23,9	38,9	15,0	2,0	0,3	11,3	0,1	0,2	7,1	1,1	70,8	2,9
Lélonnua-Centre	24,6	54,3	30,4	7,4	1,1	21,0	10,1	0,2	17,9	1,4	76,5	3,6
Salambandé	1,6	10,6	1,5	0,3	0,1	0,6	0,0	0,0	4,7	0,1	71,6	3,4
Poredaka	5,7	40,2	7,5	1,3	0,2	9,5	0,1	0,1	17,7	1,1	76,1	5,0
Timbo	19,6	38,7	14,3	1,3	0,3	9,0	0,0	0,3	10,8	1,2	71,6	6,6
Bantignel	14,7	29,2	7,0	0,6	0,2	13,7	0,0	0,2	10,3	0,2	76,7	3,7
Brouwal-Tappé	9,4	48,1	13,7	1,2	0,2	4,6	0,2	0,1	10,7	0,7	78,5	1,9
Sintali	10,3	54,2	38,6	3,6	0,4	17,1	2,7	0,1	18,9	2,1	74,7	4,8
Timbi-Madina	20,8	32,6	38,6	2,0	0,3	9,3	5,1	0,3	15,4	3,0	77,7	2,0
Timbi-Touni	17,2	37,5	24,7	1,8	0,2	7,6	0,1	1,3	14,8	3,9	75,9	2,8
Falako	18,2	50,9	7,0	1,8	0,4	17,8	0,1	1,3	12,6	0,2	75,6	1,5
Fello-Koundoua	6,4	10,4	4,4	0,4	0,1	0,7	0,0	0,1	27,2	0,2	73,3	3,7
Kolangui	17,1	27,5	6,2	0,8	0,4	5,8	0,0	0,2	6,4	0,3	73,5	3,8
Konah	9,4	29,1	7,0	1,0	0,3	1,1	0,5	0,6	3,9	0,2	73,2	4,5
Tangaly	18,1	35,8	4,9	0,8	0,4	14,4	0,0	0,2	6,4	0,4	77,2	1,7
Tougné-Centre	17,0	31,1	14,1	3,0	0,7	14,3	0,1	5,1	11,6	0,8	74,5	3,0
Banko	6,0	43,0	7,7	1,1	0,3	7,6	0,0	28,5	45,0	0,3	65,6	4,4
Dialakoro	24,0	37,1	4,4	1,1	0,4	7,9	0,0	0,3	28,1	0,2	74,4	3,0
Dinguiraye-Centre	10,8	37,3	12,8	2,8	0,7	7,9	10,2	0,8	35,1	0,8	76,9	5,6
Bannan	6,1	41,8	9,8	2,3	0,4	6,5	0,3	3,6	47,4	1,5	68,5	2,9
Gnatéah	3,2	49,0	3,7	1,0	0,2	2,3	0,0	4,8	75,5	0,3	69,3	2,2
Héréhankonon	7,1	51,5	4,8	1,4	0,4	6,3	0,1	0,7	60,6	0,6	66,1	2,1
Tiro	5,3	51,4	4,7	0,9	0,3	7,8	0,6	6,5	27,3	0,6	66,6	3,9
Tokonou	5,5	36,7	7,3	1,1	0,3	5,7	0,1	0,3	37,0	0,3	77,5	3,6
Kérouané-Centre	15,1	46,6	31,2	4,9	1,0	12,1	5,7	1,8	18,3	0,8	68,6	2,1
Kintinian	6,8	38,3	16,5	1,0	0,5	3,9	1,2	39,4	27,7	5,2	84,3	1,1
Siguiri-Centre	18,7	50,3	42,7	5,0	1,3	14,0	4,0	0,8	38,4	1,3	72,0	1,9
Beyla-Centre	16,2	48,5	34,1	5,8	1,1	17,7	0,2	0,4	26,7	0,9	72,9	1,3
Bootha	11,1	42,9	7,7	1,3	0,7	9,6	0,2	0,1	28,6	0,7	68,3	2,0
Sinko	8,4	38,6	29,9	1,6	0,5	7,5	0,1	1,6	13,7	1,0	74,3	1,0
Bolodou	14,6	58,2	7,2	1,1	1,0	7,1	0,1	0,1	22,5	0,2	63,8	3,9
Fangamadou	11,8	53,0	6,4	0,9	0,8	8,6	1,2	1,0	61,5	0,4	70,8	4,5
Guendembou	13,4	48,5	5,7	4,9	1,0	5,1	0,0	0,0	26,9	0,4	67,2	2,7
Nongra	14,8	63,8	16,8	1,5	0,9	11,2	0,0	1,9	33,0	0,9	70,3	3,9
Oucndé-kendoua	11,3	42,2	11,5	1,2	0,8	8,7	0,3	0,6	54,9	0,6	65,1	3,9
Ternessadou-Djibo	14,1	50,2	3,9	0,8	0,9	3,5	0,0	15,4	36,1	0,4	66,9	3,3
Bardou	13,8	54,2	3,7	0,8	0,8	7,6	0,0	0,1	36,2	0,2	60,0	2,5
Beindou	21,5	64,1	4,8	1,6	1,2	13,0	0,1	0,1	47,8	1,0	67,8	4,4

	ALPHI	SCOP	NOMAG	SALAIR	DURET	SCOS	EL.F.C.	TOHL	FAU	CHOM	SUREV	CECI
SOUS-STRUCTURES												
Fernessidou	11,1	44,3	3,5	1,0	0,7	2,4	3,3	2,0	61,4	0,3	64,9	2,3
Yende-Millimou	17,8	61,4	21,2	2,6	1,1	11,5	0,0	0,1	13,8	1,6	68,7	2,7
Bosson	35,0	65,5	16,8	3,3	2,1	14,6	0,1	0,0	60,3	1,8	73,2	5,6
Gama-Bercina	20,0	48,1	8,6	2,3	1,2	10,1	0,0	0,5	16,3	1,4	68,7	1,8
Kokota	12,9	43,3	5,1	1,1	0,9	7,4	0,0	0,2	42,1	1,1	75,6	1,2
Lainé	10,8	49,4	6,0	1,0	0,7	9,6	0,1	2,5	31,0	0,5	75,9	3,1
Lola-Centre	18,8	46,1	29,8	3,3	1,3	14,8	0,1	0,2	22,7	5,3	73,3	1,7
N'Zoo	16,4	43,2	17,3	2,0	1,1	7,1	0,2	0,1	9,8	1,7	72,5	1,8
Balizia	10,1	36,8	3,2	1,1	0,7	9,7	0,2	1,2	35,5	0,4	75,8	3,4
Daro	9,9	28,3	4,1	0,8	0,6	2,1	0,0	0,8	48,3	0,2	75,0	1,8
Fassankoni	18,1	39,2	6,5	1,3	1,2	4,5	0,2	9,1	47,0	0,7	83,6	2,7
Koyannah	22,3	55,0	12,2	1,5	1,5	7,2	0,1	1,7	38,5	1,4	75,8	3,5
N'Zebela	19,6	37,1	8,6	1,0	1,5	6,3	0,0	0,4	60,6	1,0	70,8	3,0
Ourenni	18,1	59,2	6,3	1,3	1,3	6,0	0,0	0,9	58,2	0,8	68,8	2,6
Panzirou	26,3	63,4	5,9	1,4	1,6	6,7	0,0	3,7	48,0	0,8	71,5	3,5
Sengbédon	9,0	38,2	3,7	0,6	0,5	4,6	4,9	13,0	40,8	0,5	70,8	1,9
Sédrour	16,1	32,5	14,0	2,6	1,1	8,6	0,3	1,9	47,1	0,5	70,0	3,1
Vassédon	4,5	13,6	6,4	0,6	0,4	0,8	0,0	0,0	0,6	0,1	76,1	0,5
Bounouna	16,9	55,2	9,6	1,5	1,1	7,7	0,0	0,3	32,4	0,5	73,1	3,5
Gouéké	23,2	54,4	26,0	1,5	1,4	22,5	3,6	7,7	55,9	1,0	75,4	3,9
Kobéla	14,5	52,7	7,3	1,0	1,0	7,4	0,7	6,6	54,5	1,3	73,3	1,4
Koropara	15,2	58,2	4,6	1,0	1,0	6,6	0,0	0,7	19,7	0,4	71,4	3,6
Konlé	16,8	53,3	24,2	4,2	1,3	8,8	0,5	2,6	36,8	1,4	80,7	2,3
Palé	21,4	54,3	7,2	0,9	1,4	7,6	0,0	0,1	68,8	1,6	73,5	3,1
Sannoc	16,0	54,1	9,8	1,1	1,1	8,9	0,1	9,1	21,5	0,8	81,6	2,1
Soulouta	15,2	66,3	8,2	1,1	0,9	15,6	0,3	0,3	40,3	0,6	75,7	4,1
Wonney	20,6	50,4	6,8	1,0	1,3	9,2	0,0	0,2	13,9	1,0	71,8	1,7
Yalcenou	16,8	58,9	10,3	1,3	1,1	10,4	0,0	1,9	25,6	0,5	72,7	2,9
Banié	25,1	58,9	6,4	0,9	1,5	6,5	0,0	0,3	72,9	1,3	81,2	4,0
Bhecta	17,1	38,6	5,3	1,1	1,2	6,5	0,1	0,2	35,8	0,9	69,8	5,4
Bignannou	21,6	54,5	8,9	1,9	1,3	5,9	2,0	3,9	36,4	1,1	72,9	2,6
Bowé	11,8	45,8	5,1	0,8	0,8	6,8	0,0	15,9	16,3	0,7	75,4	3,0
Péla	20,5	60,1	13,7	1,5	1,5	10,3	0,1	25,9	37,0	1,6	81,7	2,7
TRES PAUVRES												
Colia	7,7	9,6	4,4	0,3	0,2	0,2	0,0	0,1	17,9	0,2	70,3	1,9
Lisso	4,2	23,1	5,8	0,7	0,4	1,5	0,0	0,1	7,9	0,2	67,7	4,1
Tannita	8,1	32,3	9,2	1,0	0,5	1,2	0,1	0,4	22,6	0,6	71,7	3,3
Dabiss	2,9	2,9	0,9	0,2	0,1	-	0,0	8,0	9,4	0,1	72,3	2,8
Kanfarandé	9,0	14,3	7,5	0,2	0,3	1,3	0,2	0,9	4,0	0,1	72,9	2,0

	ALPH	SCOP	NONAG	SALAIR	DIURET	SCOS	ELEC	TONI	EATI	CHONI	SURV	CEFI
SOUS-PREFECTURES												
Malapouyath	10.1	11.0	3.4	0.1	0.2	0.3	0.0	0.0	12.8	0.1	71.2	3.6
Sansité	16.8	13.4	2.1	0.5	0.3	0.7	0.0	0.0	0.1	0.2	73.4	2.3
Tanché	11.1	14.6	5.0	0.7	0.3	1.4	0.7	0.9	6.3	0.5	74.4	3.1
Kouriah	16.8	41.4	6.3	1.6	0.6	0.9	0.3	0.3	21.4	0.3	72.1	3.7
Badi	14.6	29.0	6.7	0.7	0.4	0.6	0.0	0.2	36.0	0.1	72.6	3.2
Falésandé	18.4	48.6	22.5	2.1	0.8	5.5	0.1	0.9	24.8	0.3	72.7	3.4
Tondon	6.4	6.8	1.5	0.2	0.2	1.1	0.0	0.0	7.0	0.2	74.6	2.0
Alassoya	21.3	32.3	4.6	0.8	0.6	7.5	1.8	0.1	3.2	0.6	66.3	4.6
Benty	11.3	18.6	12.5	1.2	0.5	5.7	0.0	0.2	28.5	0.2	72.1	3.0
Kaback	15.6	40.9	14.3	1.0	0.5	1.7	0.0	0.0	11.3	0.4	71.5	3.2
Kakossa	15.8	43.9	2.0	0.2	0.5	2.3	0.0	0.0	7.8	0.1	74.0	1.3
Kallia	15.3	24.2	3.3	0.2	0.3	3.5	0.0	0.1	5.8	0.3	64.7	3.8
Moussayath	19.0	29.4	9.3	0.7	0.5	4.2	0.0	0.1	31.7	0.3	64.6	5.3
Sikhonrou	5.1	18.8	5.2	0.4	0.3	0.5	0.0	0.8	39.2	0.3	65.7	3.9
Baguinet	6.2	32.0	3.1	0.5	0.4	0.3	0.0	0.0	6.9	0.1	74.7	2.6
Banguigny	15.4	27.1	6.1	0.5	0.5	0.3	0.0	0.0	4.8	0.2	73.9	3.6
Tornelin	14.5	33.7	7.2	1.1	0.5	0.3	0.0	0.0	10.7	0.6	71.6	1.5
Bangouryath	11.8	28.3	6.9	0.8	0.4	3.2	1.0	1.1	32.4	1.5	76.1	2.7
Kolenté	10.6	16.9	3.3	0.4	0.3	1.1	0.1	0.2	21.8	0.2	71.0	4.5
Madina-Oula	6.5	24.5	3.1	0.5	0.4	5.5	0.0	0.3	13.3	0.2	64.3	5.8
Molota	12.1	26.1	2.6	0.5	0.2	-	0.1	0.1	4.0	0.2	66.8	1.7
Samayath	8.7	35.9	1.8	0.2	0.3	0.4	0.0	0.0	5.0	0.2	69.1	2.4
Souguéta	7.7	32.9	8.3	1.3	0.5	4.8	0.1	6.8	12.1	0.9	68.8	3.4
Bourouwal	12.0	14.5	1.7	0.2	0.2	1.5	0.1	0.3	0.2	0.1	73.5	2.3
Daramagnaky	15.9	13.7	2.2	0.3	0.2	0.6	0.0	0.0	1.7	0.1	72.4	2.1
Koba	8.0	13.6	2.7	0.4	0.2	-	0.0	0.0	24.0	0.3	78.5	2.0
Kollet	3.1	12.6	2.9	0.3	0.2	0.4	0.0	0.0	22.9	0.3	73.7	2.7
Konsolami	13.1	17.1	4.1	0.3	0.3	0.8	0.1	0.6	0.1	0.0	68.5	3.0
Missira	2.9	14.1	1.7	0.3	0.3	0.8	0.0	0.1	8.0	0.2	70.6	3.5
Santon	10.8	23.2	10.0	0.7	0.4	3.4	0.0	0.0	16.2	0.2	77.6	2.7
Sogolon	13.2	14.0	1.1	0.3	0.2	0.4	0.5	1.9	5.2	2.0	75.0	2.1
Tarhoye	5.4	9.2	3.2	0.4	0.2	0.9	0.0	0.1	13.8	0.1	74.0	2.2
Thionthian	3.9	17.2	2.8	0.4	0.3	1.5	0.0	0.1	7.5	0.1	73.5	1.8
Kaala	4.3	32.2	16.0	1.3	0.2	4.4	0.0	0.2	2.3	1.6	66.3	8.7
Koba	4.1	15.6	2.3	0.4	0.1	1.1	0.0	0.1	1.8	0.0	72.0	3.9
Mafara	15.0	21.7	3.2	0.6	0.2	0.7	0.0	1.0	6.8	0.7	77.1	5.4
Milly	14.7	36.7	10.8	1.6	0.2	7.1	0.0	0.1	10.4	1.1	70.4	4.8
Mombéyath	5.2	24.1	5.6	0.4	0.1	1.0	0.2	0.8	17.6	0.4	74.4	3.5
Foulamoy	7.5	26.4	6.8	1.1	0.8	1.6	0.0	0.0	80.0	0.3	72.1	6.2
Kakony	6.7	26.6	8.4	1.0	0.3	4.9	0.0	0.0	18.6	1.5	75.0	3.3
Koumbia	8.2	27.3	10.2	1.0	0.5	6.0	0.0	0.3	24.5	0.5	72.5	3.1
Kounsiel	28.6	10.0	6.8	1.5	0.2	0.1	0.0	0.0	51.1	0.6	70.3	5.0

SOUS-PREFECTURES	ALPHI	SECOB	NONAG	SAIAR	BUREE	SEOS	ELEC	TOH	EAFI	CIHOMI	SOBY	CECI
Malanta	5,2	10,0	5,5	0,2	0,1	1,0	0,0	0,2	36,5	0,5	71,4	2,5
Touba	3,6	14,0	9,3	0,4	0,1	1,0	0,0	0,1	26,3	0,8	72,0	3,2
Wendou Mbour	3,1	18,5	2,3	0,5	0,3	0,3	0,0	0,1	18,4	0,1	69,0	2,5
Falaya	16,0	18,3	2,4	0,4	0,1	1,7	0,0	0,3	9,3	0,1	71,4	3,3
Gadha-Woundou	8,0	5,7	1,9	0,3	0,3	0,3	0,0	0,4	0,1	0,0	66,0	2,7
Makakaou	13,8	17,0	6,7	0,5	0,2	3,0	0,0	0,0	7,9	0,2	68,5	2,9
Missira	17,1	33,5	3,2	0,9	0,3	7,2	0,1	0,3	2,8	0,0	73,4	4,4
Pilimini	8,9	29,5	4,2	0,6	0,2	5,9	0,0	0,4	4,4	0,3	72,0	2,6
Guinguan	8,0	22,0	2,2	0,7	0,4	0,2	0,2	0,2	43,0	0,1	69,8	5,0
Kanabti	8,2	32,2	5,6	0,8	0,3	1,5	0,0	0,0	25,4	0,1	74,8	4,4
Terressé	5,7	15,3	2,5	0,3	0,2	0,1	0,0	0,1	57,0	0,1	66,8	3,1
Dalcin	8,3	33,0	6,2	0,6	0,1	4,1	0,0	0,2	7,0	0,4	75,2	4,5
Diari	8,8	22,8	10,8	0,7	0,2	2,9	0,1	0,3	13,4	0,2	72,8	2,6
Dionfo	12,9	18,6	13,8	0,8	0,2	3,5	0,0	0,0	12,7	0,4	73,5	3,6
Kourantangui	10,6	30,0	20,1	2,4	0,2	4,8	0,0	0,2	7,9	0,4	79,2	1,6
Noussy	12,3	24,9	6,1	0,5	0,1	4,5	0,0	0,1	15,8	0,2	77,7	3,5
Balaya	7,2	17,9	4,8	0,2	0,1	2,0	0,0	0,0	0,1	0,2	71,9	2,0
Diontoun	13,4	36,4	7,6	1,3	0,2	6,4	0,1	0,0	4,9	0,9	72,8	5,7
Hérico	12,2	22,3	4,1	0,4	0,1	0,6	0,0	0,1	0,6	0,2	70,1	3,7
Lafou	3,7	20,4	8,1	1,1	0,2	0,7	0,0	0,1	1,0	0,1	74,6	2,7
Linsam-Saran	2,1	8,6	2,9	0,6	0,1	0,3	0,0	0,1	4,7	0,5	75,6	4,9
Manda	4,2	28,3	5,1	0,9	0,1	0,5	0,0	1,7	1,6	0,2	80,2	4,7
Parawol	8,3	10,7	4,7	0,3	0,1	0,9	0,0	0,0	0,4	0,4	67,8	3,3
Sagalé	9,8	22,1	6,2	0,7	0,1	7,0	0,3	0,1	2,2	0,1	76,7	4,1
Tiangrel-Bori	3,6	13,2	11,2	0,9	0,2	4,3	0,1	0,1	2,1	0,3	74,5	3,4
Balaki	9,2	14,5	1,8	0,6	0,3	0,6	0,1	0,1	1,0	0,0	63,5	9,8
Donghol-sigon	4,5	23,2	4,8	0,6	0,2	7,5	0,1	0,0	4,0	0,1	69,1	3,6
Dougoutoumy	11,7	12,1	4,5	0,3	0,1	0,7	0,0	0,0	1,2	0,3	67,6	3,3
Fougou	21,1	16,1	4,8	0,5	0,1	0,4	0,0	0,0	6,3	0,2	63,1	3,7
Gayah	6,1	14,5	2,6	0,4	0,1	0,5	0,0	0,0	4,5	0,0	66,7	3,0
Hidayatou	8,0	21,5	1,5	0,4	0,2	1,1	0,0	0,1	4,5	0,3	62,2	3,1
Lebékren	6,9	17,7	1,6	0,7	0,2	1,3	0,0	0,0	2,8	0,1	65,3	1,5
Madina-Wora	5,1	12,4	2,0	0,3	0,1	1,5	0,0	0,0	0,2	0,1	68,7	2,0
Mali-Centre	20,8	50,9	22,3	4,2	0,9	20,7	0,2	0,3	5,1	3,3	69,9	3,0
Teliré	1,7	17,0	2,6	0,5	0,1	1,1	0,0	0,0	0,9	0,1	73,8	2,7
Touba	3,6	7,6	0,9	0,1	0,1	-	0,0	0,1	0,2	0,0	68,6	1,2
Yimbéring	12,3	26,9	6,9	0,9	0,3	9,2	0,0	0,1	9,0	0,2	69,2	3,0
Bouliwel	3,3	42,9	6,3	0,9	0,1	10,9	0,3	0,1	8,6	1,4	68,1	9,7
Dourrel	2,7	24,3	7,2	0,6	0,1	1,4	0,0	0,0	18,7	0,5	77,8	3,0
Gougouel	5,7	18,4	4,6	0,7	0,1	4,2	0,1	0,3	13,3	1,3	74,6	4,1
Kégnéko	2,3	23,4	3,3	0,7	0,1	3,2	0,0	0,4	12,9	0,4	72,5	4,0
Kounkouré	8,1	22,1	12,8	0,6	0,1	0,6	0,1	0,1	7,1	0,5	73,9	4,9

SOUS-PREFECTURES	ALPHI	SCOP	NONAG	SALAR	DURET	SCOS	ELEC	TOUL	EAU	CHOM	SURV	CECI
Nyagara	1,3	14,2	4,6	0,2	0,1	1,7	0,0	0,2	18,8	0,3	82,8	3,4
Ouré-Kaba	5,2	19,1	4,5	0,5	0,2	3,2	0,0	0,1	16,2	0,4	67,1	6,1
Saramoussayah	3,8	29,0	2,7	0,5	0,2	6,0	0,1	0,1	23,0	0,2	74,5	6,7
Soyah	1,1	13,5	3,2	0,4	0,1	0,3	0,0	0,0	9,5	0,4	70,9	4,9
Tégnéréyah	14,2	16,6	1,0	0,5	0,1	0,2	0,0	0,0	3,9	0,2	73,6	4,2
Tolo	12,5	43,5	6,2	1,4	0,5	0,3	1,3	0,1	16,4	0,7	70,3	4,5
Dongol-Touma	12,9	27,4	13,5	0,8	0,2	7,7	0,0	0,0	6,7	1,5	77,5	4,0
Gongorel	4,2	23,9	6,5	0,8	0,1	5,5	0,0	0,0	3,9	0,3	72,6	2,3
Ley-Miro	12,1	20,2	23,6	1,0	0,2	5,5	0,1	0,2	15,0	3,3	77,7	2,5
Maci	2,9	11,5	3,7	0,4	0,1	4,2	0,0	0,0	3,4	0,2	76,7	3,5
Ninguelandé	13,7	24,3	10,0	0,4	0,2	4,9	0,0	0,0	21,5	0,7	71,8	2,8
Sangaréh	3,8	9,8	5,7	0,5	0,1	2,2	0,0	0,1	6,8	0,4	75,1	2,5
Kamsangui	17,8	30,4	12,6	0,7	0,3	8,4	0,0	0,1	7,8	0,6	79,3	3,6
Koin	6,9	35,8	2,9	0,9	0,3	9,3	0,0	0,0	17,0	0,2	75,2	2,9
Kollé	11,1	40,6	18,8	1,3	0,4	14,9	0,1	0,4	15,0	0,6	78,7	3,6
Kouratongo	16,1	39,2	7,2	1,2	0,3	11,1	0,0	0,8	18,4	0,8	74,3	3,6
Arlanoussaya	4,3	39,4	7,8	0,7	0,2	1,6	0,0	0,0	21,1	0,3	71,6	1,4
Bissikrima	11,5	27,9	9,7	1,6	0,6	7,4	10,1	0,2	6,0	1,0	73,7	3,5
Dogomet	7,8	31,2	7,2	1,8	0,4	8,0	0,0	0,1	15,1	0,9	75,1	3,8
Kankama	2,4	15,4	2,2	0,4	0,1	2,1	0,0	0,1	3,5	0,2	77,5	1,1
Kindoye	0,6	0,5	1,7	0,1	0,1	-	0,0	0,2	0,4	0,2	66,1	6,5
Koncondou	8,5	38,4	2,9	1,1	0,4	3,9	0,0	0,1	67,4	0,1	67,1	1,7
NTDema	4,6	24,1	1,7	0,3	0,1	1,6	1,2	0,0	36,7	0,2	70,8	4,0
Banora	3,5	9,8	11,4	0,9	0,2	0,3	0,6	0,1	10,6	0,5	77,8	2,6
Dialiféré	1,0	8,1	3,6	0,2	0,1	0,1	0,0	0,1	35,4	0,5	72,5	1,3
Gagnakaly	1,2	4,1	1,7	0,4	0,1	0,2	0,0	0,0	22,3	0,3	72,9	2,1
Kalinko	9,9	15,5	2,0	0,3	0,1	1,3	0,0	0,4	19,5	0,2	73,9	3,7
Lansanaya	8,1	15,8	3,7	0,4	0,2	0,4	0,2	0,5	40,0	0,0	72,2	3,9
Sélouma	3,7	15,4	3,6	1,1	0,3	1,6	0,1	0,2	29,0	0,3	76,0	2,1
Beidou	4,2	30,8	3,4	1,0	0,2	3,6	1,6	1,4	67,7	0,3	65,4	1,5
Kobikoro	1,7	30,3	3,2	0,5	0,1	1,2	0,0	0,6	0,4	0,0	74,0	3,6
Marrella	3,2	26,6	7,9	0,7	0,3	1,4	0,0	0,2	20,8	0,2	76,3	1,4
Passaya	2,6	38,7	2,3	0,8	0,2	1,1	0,0	1,1	31,1	0,3	73,5	1,6
Sandéniali	3,2	32,0	2,4	0,7	0,2	1,9	0,2	4,8	54,4	0,1	73,8	1,3
Sogoyah	3,0	30,9	2,0	0,7	0,2	1,8	0,0	3,4	69,5	0,2	71,2	2,5
Balandougou	5,1	28,2	7,6	0,8	0,3	4,9	0,0	3,9	58,4	0,3	72,7	1,6
Baré-Nafadj	5,6	21,4	5,8	0,6	0,2	2,3	0,0	0,0	36,5	0,2	68,5	1,8
Boula	2,4	27,7	3,6	0,5	0,1	0,4	0,0	11,6	1,4	0,5	80,6	9,9
Gbérédon-Baramma	1,2	20,3	5,9	0,4	0,1	1,1	0,1	0,2	73,9	0,4	67,8	1,5
Karifamoriata	9,3	38,6	13,8	0,5	0,4	7,9	0,0	0,0	29,1	0,4	67,4	3,9
Koumban	1,4	13,7	2,3	0,4	0,1	0,7	0,0	0,0	13,7	0,0	65,3	3,4

SOUS-PREFECTURES	ALPH	SCOP	NONAG	SALAR	DURET	SCOS	EJFC	TOUL	EAU	CHOM	SURE	CECT
Mamoudouou	3,7	10,6	2,0	0,4	0,3	1,0	0,1	0,3	11,7	0,9	64,9	4,5
Missamana	2,4	15,5	2,1	0,5	0,1	0,7	0,0	0,4	18,3	0,5	71,2	1,8
Morbryah	5,2	21,0	7,9	1,0	0,3	3,3	0,3	0,3	51,0	0,6	61,4	10,6
Sabador-Barouma	5,5	21,0	8,9	1,2	0,4	6,7	0,0	0,1	1,3	0,1	67,4	5,3
Tinti-Oulen	3,6	20,3	3,4	0,5	0,3	0,5	0,0	0,1	27,3	0,2	66,8	3,0
Dannaro	4,3	26,0	3,7	0,9	0,3	0,4	0,4	0,2	50,2	0,2	74,4	2,3
Komodor	2,7	25,3	5,5	0,8	0,2	2,1	0,1	0,1	34,2	0,2	67,1	6,7
Koussankoro	7,1	31,1	3,2	1,2	0,4	0,2	0,1	0,0	44,0	0,7	63,8	3,0
Ljanko	2,3	19,3	2,3	0,7	0,2	0,3	0,1	0,0	1,2	0,3	68,2	5,9
Sibirbaro	10,5	34,6	51,8	1,0	0,8	0,9	0,1	0,1	35,7	0,3	68,8	0,8
Sotomaya	5,7	29,4	27,0	8,0	0,4	2,1	0,5	0,1	17,7	0,4	60,9	2,7
Babila	4,3	30,9	4,8	4,8	0,3	2,3	0,0	0,0	37,0	0,6	65,6	1,7
Balato	2,7	19,7	7,3	0,5	0,1	1,7	0,1	0,5	35,7	0,5	69,0	2,2
Banfèlè	4,4	21,0	3,5	0,5	0,2	5,0	0,1	6,1	56,0	0,6	66,9	2,9
Baro	6,8	31,1	6,0	0,8	0,3	8,0	0,0	0,4	30,6	0,2	70,5	3,9
Cissela	3,2	30,9	3,5	0,6	0,2	0,9	0,0	0,5	41,5	0,3	71,8	4,0
Donako	4,7	26,5	2,7	0,3	0,1	0,9	0,2	0,2	65,7	0,1	64,9	2,8
Doura	2,1	15,5	5,4	0,5	0,2	0,4	0,0	0,0	71,2	0,2	73,1	1,7
Kinifèro	2,9	19,7	4,3	0,8	0,2	0,2	0,1	0,1	47,8	0,2	69,5	3,6
Komola-Khoua	5,3	17,8	2,4	0,8	0,4	0,6	0,1	0,1	47,8	0,1	73,4	3,1
Koumama	3,0	21,8	3,5	0,6	0,1	0,6	0,2	0,4	40,3	0,2	68,7	1,9
Sanguiana	6,4	22,2	7,0	3,6	0,6	4,0	4,1	0,4	50,9	0,3	62,7	6,8
Balandougouba	1,4	9,0	4,5	0,3	0,1	0,8	0,0	0,0	0,5	0,1	74,2	1,4
Dialakoro	3,3	14,7	5,5	0,7	0,3	1,7	0,0	0,0	4,9	0,2	73,9	1,9
Faralako	3,6	16,4	2,1	0,3	0,2	1,8	0,0	0,1	15,9	0,3	78,3	4,3
Kantoumanina	2,3	18,2	2,5	0,6	0,1	0,4	0,0	0,0	2,5	0,3	72,5	2,0
Kinifèran	4,2	20,7	4,9	1,0	0,3	4,1	0,0	0,6	10,0	0,5	74,5	1,0
Koumdian	3,6	17,2	2,7	0,6	0,3	0,5	0,1	0,1	3,0	0,4	74,7	3,9
Koumdianakoro	4,2	25,7	7,1	0,5	0,3	0,2	0,1	0,1	7,6	0,1	67,8	2,2
Morodou	2,8	16,1	3,5	0,5	0,2	0,5	0,0	0,2	2,2	0,2	74,0	0,7
Niantanina	7,9	20,8	8,4	1,7	0,5	3,1	0,0	0,0	1,8	0,3	79,6	2,0
Saladou	4,8	20,2	3,2	1,1	0,2	1,2	0,0	0,4	8,4	0,3	73,9	5,2
Sausandè	1,8	10,8	3,0	0,4	0,2	0,6	0,0	0,1	1,1	0,1	72,7	4,3
Bankon	5,2	23,1	7,6	0,6	0,3	1,1	0,1	0,2	6,4	0,1	71,6	4,7
Doko	6,9	28,6	38,2	0,4	0,3	0,6	0,2	5,5	43,6	1,3	71,0	1,9
Franwajia	4,4	24,6	3,2	0,6	0,2	0,7	0,0	0,6	14,0	0,3	72,4	2,6
Kinichakoura	4,3	24,3	7,0	0,5	0,2	1,4	0,2	0,1	26,1	0,2	69,9	2,8
Malca	6,5	17,0	5,7	0,3	0,2	0,8	0,0	0,2	17,9	0,2	71,7	2,0
Naboun	4,7	9,6	0,8	0,2	0,2	1,0	0,0	0,1	12,4	0,0	70,6	4,6
Niagassola	2,1	21,4	2,2	0,4	0,2	0,2	0,5	0,1	38,2	0,2	73,7	3,6
Niandankoro	2,7	15,1	1,9	0,5	0,2	0,9	0,1	0,2	16,8	0,2	68,8	3,8
Norassoba	3,0	12,4	9,5	0,6	0,2	1,5	0,1	0,1	3,6	0,3	67,8	1,3

SUBS-STRUCTURES	ALPH	SCOP	NONAC	SALAR	DURET	SCOS	ELEC	TOIT	EAU	CHOM	SURV	CFCT
Siguirini	5,0	10,8	5,7	1,7	0,4	0,5	0,9	0,3	32,5	0,1	67,8	1,9
Diaraguécia	4,2	23,7	2,4	1,2	0,3	2,3	0,1	0,4	18,3	0,1	64,7	1,9
Diassadou	2,5	21,8	2,5	0,4	0,2	0,9	0,0	0,5	27,8	0,0	66,9	4,4
Fouala	2,6	27,1	3,5	0,6	0,2	3,2	0,3	0,1	14,1	0,7	68,3	0,5
Gbakédou	3,1	23,2	4,7	0,7	0,2	1,5	0,1	0,1	12,3	1,0	70,1	1,3
Gbessoba	3,4	20,2	2,9	0,6	0,2	1,7	0,0	1,0	9,2	0,4	74,6	1,8
Karala	2,4	20,7	2,2	0,3	0,2	1,0	0,0	0,1	19,5	0,2	69,4	5,0
Konmandou	4,7	13,3	1,8	0,9	0,3	2,4	0,0	0,1	45,4	0,4	74,4	1,8
Moussadou	1,7	20,6	2,3	0,6	0,1	3,3	0,1	0,4	30,5	0,6	69,8	5,5
Nionsomoridou	3,9	20,7	15,9	1,2	0,3	0,5	0,1	0,0	30,6	0,2	63,5	1,7
Sannana	3,1	15,8	4,9	0,4	0,2	0,7	0,1	5,0	8,7	0,4	67,6	2,9
Sokourata	4,8	27,4	4,5	0,8	0,3	2,0	0,0	0,0	38,6	0,3	68,7	3,0
Kassadou	5,7	33,9	6,8	0,4	0,4	4,6	0,1	23,3	10,7	0,4	57,8	4,0
Koundou	8,0	43,2	7,3	0,7	0,6	5,1	0,1	0,2	29,7	0,4	67,9	5,1
Tékoulo	13,9	40,0	6,3	0,5	0,7	3,3	0,0	0,8	26,1	0,7	71,6	6,2
Albadariati	2,9	19,0	3,7	0,4	0,2	0,2	0,1	0,1	51,3	0,3	67,8	1,8
Bannana	7,9	32,1	6,2	0,8	0,6	1,8	0,2	0,3	22,0	0,4	70,7	4,3
Firawa	8,2	47,0	3,3	0,6	0,5	0,4	0,0	7,3	26,6	0,3	58,3	4,2
Gbaugbadou	8,8	37,1	3,5	0,9	0,5	2,9	0,1	0,8	55,8	0,8	66,7	3,5
Koufirdou	12,7	44,0	4,8	0,4	0,8	4,9	0,0	0,3	6,7	0,5	60,1	4,0
Manfran	4,5	42,3	2,4	0,6	0,3	1,1	0,0	0,2	39,7	0,4	67,6	3,4
Saugardo	5,6	31,1	4,3	0,9	0,2	1,5	0,0	0,0	66,4	0,5	69,1	1,9
Yombiro	6,0	40,1	5,6	0,7	0,3	3,8	0,0	14,5	21,9	1,5	61,6	4,7
Foumbadou	8,1	29,5	4,0	0,8	0,5	3,3	0,0	0,1	15,7	0,5	64,9	3,6
Guidasso	7,2	38,0	3,1	1,1	0,5	5,0	0,1	0,1	1,5	1,6	72,6	2,0
Touankarata	13,8	47,1	8,5	0,9	0,8	3,3	0,0	0,0	7,5	0,7	68,1	0,3
Binikala	12,4	32,0	21,7	0,8	0,6	2,1	0,1	25,7	4,8	0,3	67,4	3,3
Bofosson	12,9	42,4	7,6	0,8	0,9	7,6	0,0	0,4	24,4	0,6	72,8	4,9
Kouankan	10,3	26,4	7,0	1,3	0,7	2,6	0,3	2,0	25,6	0,4	68,5	1,5
Watanka	8,7	43,5	2,6	0,7	0,7	2,7	0,0	0,0	0,4	1,0	60,8	3,0

Tableau A2 : Liste des 116 Sous préfecture les plus pauvres

BOFFA	LABE	FARANAH
Coïia	Diari	Kobikoro
Lisso	LELOUMA	Marella
Tamita	Balava	KANKAN
BOKE	Hérico	Koumban
Dabiss	Lafou	Mamouroudou
Kanfarandé	LinsanSaran	Missamana
Malapouyah	Manda	Sabadou
Sansalé	Parawol	TintiOulén
Tanène	ThianguelBori	KEROUANE
DUBREKA	MALI	Linko
Badi	Balaki	KOUROUSSA
Khorira	DongholSigon	Balato
Tondon	Dougountouny	MANDIANA
FORECARIAH	Fougou	Balandougouba
Kalia	Gayah	Dialakoro
FRIA	Hidayatou	Faralako
Baguinet	Lébékéren	Kantoumanina
Banguigny	MadinaWora	Kiniéran
Tormélin	Salanbandé	Koundian
KINDIA	Téliré	Koundianakoro
Kolenté	Touba	Morodou
Molota	MAMOU	Niantanina
Samayah	Dounet	Saladou
TELIMELE	Gongoret	Sansando
Bourouwal	Kègnéko	SIGURI
Daramagnaky	Kounkouré	Bankon
Koba	Nyagara	Franwaliah
Kollet	OuréKaba	Kinièbakoura
Konsotami	Soyah	Maléah
Missira	Téguéréyah	Naboun
Santou	PITA	Niagassola
Sogolon	Gongoret	Norassoba
Tarihoye	Maci	Siguirinin
Thionthian	Sangaréah	BEYLA
Koba	TOUGUE	Diassodou
DALABA	Daramagnaky	Fouala
Mafara	Konah	Gbakédou
Mombéyah	DABOLA	Gbessoba
GAOUAL	Arfamoussayah	Karala
Malanta	Kankama	Samana
Touba	Kindoye	KISSIDOUGOU
WendouMbour	NDéma	Banama
KOUBLA	DINGUIRAYE	MACENTA
Fafaya	Banora	Vassérédou
GadhaWoundou	Diatifère	
Matakaou	Gagnakaly	
Pillimini	Kalinko	
KOUNDARA	Sélouma	
Kamabi		

Tableau A3 : Liste des quartiers de Conakry selon le niveau de pauvreté

N°	Quartiers et classes de pauvreté	Communes
Quartiers très aisés (19)		
	Camavertine	Dixinn
	Cameroun	Dixinn
	Dixinn Centre 2	Dixinn
	Landreah	Dixinn
	Mirière	Dixinn
	Almamira	Kaloum
	Boulbomé	Kaloum
	Kouléwondy	Kaloum
	Manquepas	Kaloum
	Sandervalia	Kaloum
	Sans fil	Kaloum
	Téménétave	Kaloum
	Tombo	Kaloum
	Coléah Cité	Matam
	Coléah Domino	Matam
	Madina Cité	Matam
	Matanco Centre	Matam
	Kipe	Ratoma
Quartier aisés (45)		
	Bellevue Ecole	Dixinn
	Bellevue Marché	Dixinn
	Dixinn Centre 1	Dixinn
	Dixinn Gare	Dixinn
	Dixinn Gare Rails	Dixinn
	Dixinn Mosquée	Dixinn
	Dixinn Port	Dixinn
	Kenien	Dixinn
	Coronthe	Kaloum
	Bonfi	Matam
	Bonfi Marché	Matam
	Boussoura	Matam
	Coléah Centre	Matam
	Hermakoron	Matam
	Imprimerie	Matam
	Lansebouvi	Matam
	Madina Centre	Matam
	Madina Marche	Matam
	Madina Mosquée	Matam
	Matanco	Matam
	Matam 1	Matam
	Matam Lido	Matam
	Touguwondy	Matam
	Béitanzi	Matam
	Camp Alpha Yava	Matoto
	Cité de l'air	Matoto
	Dabondi 1	Matoto
	Dabondi 2	Matoto
	Gbessia Centre	Matoto
	Gbessia Cité 1	Matoto
	Gbessia Cité 2	Matoto
	Gbessia Ecole	Matoto

	Gbessia Port 1	3	Matoto
	Matoto Marche	3	Matoto
	Sangova Marche	3	Matoto
	Sangova Mosquée	3	Matoto
	Simbava 2	3	Matoto
	Tanéné Marche	3	Matoto
	Yimbava Ecole	3	Matoto
	Yimbava Tannene	3	Matoto
	Hamdallave Mosquée	3	Ratoma
	Kaporo Centre	3	Ratoma
	Ratoma Centre	3	Ratoma
	Ratoma Dispensaire	3	Ratoma
	Taouvan	3	Ratoma
Quartiers pauvres (31)			
	Haïa 1	1	Dixinn
	Haïa 2	1	Dixinn
	Haïa Minière	1	Dixinn
	Haïa Mosquée	1	Dixinn
	Carrère	1	Dixinn
	Madina Ecole	1	Matam
	Dabondi Ecole	1	Matam
	Dabondi 3	1	Matam
	Dabondi Rails	1	Matam
	Gbessia cité 3	1	Matam
	Gbessia Port 2	1	Matam
	Dabompa	1	Matoto
	Dar-Es-Salam (Matoto)	1	Matoto
	Kabitava	1	Matoto
	Kissosso	1	Matoto
	Matoto Centre	1	Matoto
	Simbava 1	1	Matoto
	Tanéné Mosquée	1	Matoto
	Tombolia	1	Matoto
	Yimbava Permanence	1	Matoto
	Dar-Es-Salam (Ratoma)	1	Ratoma
	Hamdallave 1	1	Ratoma
	Hamdallave 2	1	Ratoma
	Kaporo Rails	1	Ratoma
	Koloma 1	1	Ratoma
	Koloma 2	1	Ratoma
	Lambanvi	1	Ratoma
	Nonzo	1	Ratoma
	Simbava Gare	1	Ratoma
	Soniorua Gare	1	Ratoma
	Wanjindara	1	Ratoma
Quartiers très pauvres (5)			
	Potoba	2	Kaloum
	Kassa	2	Kaloum
	Kobava	2	Ratoma
	Simbava Centre	2	Ratoma
	Yutavan	2	Ratoma

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CARL DUISBERG & GESLLSCHAFT E.V. (1996) : Rapport du 48ème stage sur les Statistiques pour la Politique Sociale, Centre de Recyclage de Munich pour les statisticiens économistes des pays en voie de développement 1996, 136 pages.

CHRISTIAAN GROOTAERT & TIMOTHY MARCHANT et collaborateurs, Enquête Prioritaire DSA, Un instrument permettant une rapide identification et un suivi des groupes de population cibles Banque Mondiale, Washington, D.C. 188 pages.

Enquête Intégrale sur les Conditions de vie des Ménages avec module Budget et Consommation (EIBC) Ministère du Plan et de la Coopération (1994-1995), Un profil de Pauvreté en Guinée, Financement : IDA/ACDI/BAD/Gouvernement guinéen 75 pages.

GERRY RODGERS (1984) : Poverty and Population : Approches and Evidence, International Labor Office Geneva 1984, 213 pages.